



# Le TRAVAIL

5¢



VOLUME XX — No 12

Organe officiel de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada

MONTREAL — DECEMBRE 1944

## Pour Noël qui vient . . .

Noël sera pour nous tous une belle fête, une fête qui nous permettra de nous amuser au contact de nos parents et amis. Nous sommes réellement des chanceux. Cependant, parce que nous sommes comblés, nous sommes souvent portés à oublier de remercier la Providence et de penser à ceux qui sont moins fortunés que nous.

Il faudrait que cette année nous soyons moins égoïstes. Il faudrait que Noël soit plus beau pour chacun de nous. Quand on veut réussir une assemblée ou surmonter un obstacle quelconque, on se prépare à l'avance. Faisons la même chose pour nous préparer à la fête de Noël. Pour certains, Noël consistera à bien réussir leur assemblée de famille. Pour d'autres, Noël sera une occasion de se conduire mal. Dans l'un ou dans l'autre cas, sachons nous y bien préparer en y pensant à l'avance, et en réfléchissant sur les conséquences qui pourraient être heureuses ou malheureuses pour nous-mêmes, pour notre famille ou pour notre syndicat.

La meilleure manière, le meilleur stimulant qui nous aidera à bien passer Noël, c'est encore de penser à ceux qui sont moins fortunés que nous. Il ne faut pas chercher bien longtemps pour en trouver des moins fortunés que nous. Les membres de nos forces armées, aussi bien outre-mer qu'au Canada, n'auront certes pas les mêmes avantages que nous pendant le temps des fêtes. Nos malades, nos infirmes et tous ceux qui sont revenus blessés de la guerre n'auront pas non plus les mêmes avantages que nous. Enfin, nos pauvres non plus ne jouiront pas des fêtes de la même façon que nous.

Le simple fait d'être chrétiens devrait nous pousser à penser à chacune de ces classes de malheureux avant de faire des dépenses inutiles ou avant d'abuser de certaines choses. Noël devrait plutôt être pour nous tous une occasion de faire la charité, de considérer davantage nos parents, nos amis, et de nous conduire en hommes.

Au point de vue syndical, comme Noël coïncide avec la fin de l'année, ce serait également une excellente occasion de faire un examen de conscience pour voir si on a fait tout ce qu'il y avait à faire pour que notre syndicat progresse.

En terminant, le personnel du journal, uni à tous les officiers, directeurs et agents d'affaires, souhaite à tous les syndiqués un Joyeux Noël.

Puisse l'Enfant de la Crèche nous aider à mieux nous comprendre, à mieux nous aider, à mieux travailler ensemble !



## Avis important à tous les Syndicats affiliés

D'importantes journées d'études seront tenues à Montréal, au local des Syndicats catholiques, 1231 est, rue Demontigny, samedi et dimanche, les 9 et 10 décembre prochains.

La première journée sera consacrée à l'étude du Rapport du président général de la C. T. C. C., M. Alfred Charpentier, sur l'"atelier fermé".

La deuxième journée comprendra la formation professionnelle et tous les sujets connexes.

(L'imprimeur nous promet la livraison du procès verbal du Congrès de 1944, en temps pour que tous les délégués qui ont assisté au Congrès des Trois-Rivières, de même que les Syndicats qui ont acheté ledit procès verbal, reçoivent leur exemplaire avant la tenue de la journée d'études sur l'"atelier fermé" — voir pages 36, 43 et 161).

Nous espérons que toutes les organisations affiliées se feront un devoir d'être représentées par un ou plusieurs délégués.

Gérard PICARD,  
Secrétaire général C.T.C.C.

### SOMMAIRE

	Page
A travers les revues et les journaux . . .	2
Hommages à M. le curé J. Bertrand . . .	3
Editorial . . . . .	4
Face aux réalités . . . . .	5
La vérité sur les salaires . . . . .	6
Nouvelles de nos syndicats . . . . .	8
Page féminine . . . . .	9
Articles spéciaux pour nos membres de langue anglaise . . . . .	10
Courtes nouvelles de . . . . .	11

## A travers les revues et les journaux

par L. BOVY, ptre

EN MARGE D'UN REPORTAGE DU CONGRES DES METIERS ET DU TRAVAIL

(Le Monde Ouvrier, 28 octobre 1944)

L'article débute comme suit: "La 60ème réunion générale... s'est ouverte... avec tout le cérémonial habituel... Un ministre fit la prière d'ouverture..." Que le cérémonial comporte une prière d'ouverture, un catholique ne s'y objectera pas. Que la prière soit formulée par un ministre (du culte protestant, à ce qu'il semble), voilà qui surprend, puisque les unions neutres avaient jusqu'ici toujours paru séparer la question sociale de la question religieuse. Les délégués catholiques qui se sont unis à cette prière commune, n'ont-ils pas eu l'impression que toutes les religions sont sur le même pied, que toutes les religions sont bonnes? Impression formellement réprochée par Grégoire XVI (15-8-1832), Pie IX (9-12-1854, 10-8-1863; 8-12-1864) et Léon XIII (20-6-1888). "Que si nous avons le droit, écrivait ce dernier, de pratiquer n'importe quelle religion, nous avons par le fait même le droit de passer outre aux ordres de Dieu". D'où l'importance pour un catholique qui vit avec des non-catholiques, de connaître sa religion mieux qu'un autre.

Le compte rendu du discours de M. V. L. Tolodano, secrétaire de la Confédération du travail de l'Amérique latine, a éveillé chez nous des souvenirs et des appréhensions. Il nous a rappelé qu'à Mexico, le communiste Lafferté déclara: "notre base consiste dans l'union des syndicats soviétiques... comme le congrès ouvrier d'Angleterre... le CIO et la fraternité ferroviaire des Etats-Unis, la CTAL, en Amérique latine". V. L. Tolédano serait-il communiste? Et il est l'invité du Congrès des métiers et du travail tout comme et même plus que le ministre qui formula la prière d'ouverture?

Serait-il vrai que le communisme s'infiltré dans les unions neutres?

### SUPPRIMER L'APPEL A LA FORCE

A Toronto, le Congrès des métiers et du travail du Canada s'est prononcé contre toute grève d'ici la fin de la guerre. Il est allé plus loin que le Congrès canadien du travail qui, lui, s'est contenté d'exprimer le vœu que les employés fassent tout en leur possible pour éviter la grève. Ni l'une ni l'autre des deux attitudes ne répond complètement à ce que devrait être la politique définitive de notre pays.

La guerre fait saillir davantage un état de choses latent dont les conséquences, en temps de paix, s'affirment avec moins d'éclat dans la vie quotidienne. Quelle est la grève, si modeste soit-elle, qui ne dérange beaucoup de gens, dont les répercussions ne s'étendent plus ou moins loin? On remarque moins ces choses en temps habituel, mais elles existent quand même. Pour peu que la grève prenne de l'ampleur, ses ravages s'étendent et se multiplient dans des proportions énormes. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter par la pensée à la dernière grève du tramway montréalais. Nous savons tous les embarras qu'elle a causés à des centaines de milliers de gens — à ceux surtout qui, n'ayant point d'autos privées ou n'ayant pas le moyen de se payer des taxis, étaient moins en état de se défendre contre ces embarras. (Ce sont toujours les plus pauvres qui souffrent toujours le plus de ces querelles)

Quelle que soit la gravité de l'objet en cause, est-il admissible qu'on laisse un duel particulier de ce genre troubler la vie de toute une population? Le tragique, c'est que nous consentions à vivre sous un régime qui entraîne de braves gens à prendre ou à subir des attitudes qui causent les ravages que nous avons subis ou constatés. Devant les ravages de la guerre, on projette d'instituer un régime qui empêche la répétition de pareils conflits. Ce que l'on rêve de réaliser dans l'ordre international, ne serait-il pas possible de l'accomplir dans l'ordre national? Le régime actuel équivaut à laisser les intéressés régler leurs difficultés dans la rue à coups de revolver.

Omer Héroux, "Grèves et congrès ouvriers", le "Devoir", Montréal, 25 octobre 1944.

### VERSEZ VOS CONTRIBUTIONS SUR UN PLATEAU D'ARGENT

Le gouvernement King nous a démontré par l'acte qu'il a posé en mettant fin à la grève du tramway, grève qui a coûté des millions de dollars en même temps qu'une perte de temps précieux, qu'il était las des agissements du CIO et de ses affiliés, las de voir nos ouvriers travailler sous la dépendance de chefs d'un autre pays.

Les lois passées par nos gouvernements fédéraux et provinciaux favorisaient les unions internationales... plutôt Unions étatsuniennes, qui se mirent à l'oeuvre dans le vaste champ qui s'offrait à leurs convoitises.

Au cours de 1942, il y eut 354 grèves, impliquant 113,916 ouvriers et causant une perte de 450,202 jours-homme de travail. Ces grèves inutiles engendrèrent le mécontentement et l'instabilité dans les rangs des travailleurs canadiens

à tel point que la perte de temps au pays se chiffra à près de 1,000,000 de jours-homme de travail en 1943.

L'ouvrier canadien devait bon gré mal gré payer ses contributions à l'union qui lui était imposée, et c'est là que le CIO se souciait peu de l'industrie de guerre canadienne, comme ce fut le cas dans la grève du tramway à Montréal, pour ne mentionner que celle-là, demanda l'atelier fermé.

Nous en sommes rendus au point où les unions des Etats-Unis demandent aux ouvriers canadiens... de leur verser leurs contributions sur "un plateau d'argent". Il est temps que nos législateurs se mettent à l'oeuvre pour remédier à cette situation ridicule et indésirable. Il n'est pas normal ni admissible que nos ouvriers canadiens restent indéfiniment sous la domination d'organisations étrangères quand nos propres unions pourraient facilement, si elles recevaient l'appui nécessaire, assurer efficacement la protection à toutes les classes laborieuses du pays.

Les Affaires, septembre 1944.

### FORMULE DE REABONNEMENT

Journal "Le Travail",  
3447 Saint-Hubert,  
Montréal,

Je vous envoie, ci-inclus, la somme de: ( pour renouveler mon abonnement au journal

"Le Travail", à partir du mois de...)

(Un an \$0.60; deux ans \$1.00)

NOM:

ADRESSE:

Des élections à l'horizon

LISEZ

LE DEVOIR

pour être renseigné de façon impartiale.



Contre  
Maux de Tête  
Névralgies  
La Grippe  
Douleurs



Achetez une boîte de Capsules Antalgine. Elles sont très faciles à prendre, préviennent les rhumes et soulagent vite les douleurs.

ANTALGINE  
EN VENTE PARTOUT 25¢

Pharmacie PINSONNAULT

1390 Ontario Est, coin Plessis  
MONTREAL

Tél. AMherst 5544 - CHerrier 0376

## NOS SOLDATS DE L'INDUSTRIE

Jamais aucune guerre n'a exigé un pareil effort industriel, jamais la part de l'ouvrier dans la guerre ne fut aussi grande. Pareillement nécessaires à la victoire, l'industrie et l'armée ont lutté ensemble. Nous reproduisons aujourd'hui le portrait de M. Ludger Pilotte, chef cviste dans l'usine d'aluminium d'Arvida. Au début de la guerre, malgré ses quarante ans d'âge et sa nombreuse famille, M. Pilotte voulut prendre une part active à la lutte. Il s'enrôla, et, étant en parfaite santé, fut aussitôt engagé. Mais les autorités, à cause de ses vingt-cinq ans d'expérience, jugèrent qu'il valait mieux le laisser continuer à fabriquer l'aluminium nécessaire à notre aviation alors naissante. En la personne de M. Pilotte, nous rendons hommage à tous les ouvriers du Canada qui—par leur ardeur au travail, leur persévérance et leur habileté—ont permis à nos armées de s'engager sur le chemin de la victoire.

PUBLIÉ EN HOMMAGE AUX OUVRIERS CANADIENS  
PAR LA BRASSERIE MOLSON



# Hommages à M. le Curé Jean Bertrand

Le 23 novembre dernier, les syndicats de Montréal fêtaient leur ancien aumônier, M. l'abbé Jean Bertrand, récemment nommé curé de la paroisse Sainte-Geneviève de Pierrefond. La fête eut lieu à l'édifice des Syndicats, rue Demontigny, et un grand nombre de personnes y assistaient. Plusieurs officiers et aumôniers de syndicats portèrent la parole.

M. Georges-Aimé Gagnon, président du Conseil central des Syndicats de Montréal et président de la Fédération de l'imprimerie, agissait comme président de la fête. Il fut le premier à remercier M. l'abbé Bertrand, et à lui souhaiter bon succès dans ses nouvelles fonctions. Vinrent ensuite MM. Alfred Charpentier, Osias Filion et G.-O. Bruneau, respectivement président général de la C.T.C.C., président de la Fédération du bâtiment et président du secrétariat des Syndicats de Montréal.

M. le chanoine Archambault, curé de la paroisse St-Pierre de Joliette, représentait les syndicats de cette ville. M. l'abbé Bertrand avait fait beaucoup pour les ouvriers de Joliette lors de la fondation des syndicats dans cet endroit. C'est pour cela que M. le chanoine avait tenu à venir prouver la reconnaissance des ouvriers de Joliette en venant personnellement.

M. l'abbé Lambert Bovy, aumônier des Syndicats des fonctionnaires municipaux et des employés des tramways, remercia également M. le curé Bertrand au nom de ces deux syndicats et en son nom personnel.

Le lieutenant-col. abbé Georges Côté, aumônier général de la C.T.C.C., prit ensuite la parole pour remercier M. l'abbé Bertrand de l'avoir remplacé

comme aumônier de la C.T.C.C., durant son séjour outre-mer, comme aumônier d'un détachement de nos forces armées. M. l'abbé L. Valois, ancien assistant-aumônier des Syndicats de Montréal, ainsi que le R. Père Jacques Cousineau, S. J., aumônier des syndicats des journalistes et de Sorel, remercièrent également M. Bertrand dans de courtes allocutions.

M. le curé Bertrand, porta ensuite la parole et remercia les organisateurs de la fête et toute l'assemblée de leurs marques de reconnaissance et des divers cadeaux qui lui furent offerts. Il avoua qu'il venait d'être agréablement surpris, parce qu'il ne s'attendait pas à tant de manifestations. Il profita de l'occasion pour remercier tous ceux avec qui il avait travaillé de leur bel esprit et leur précieuse collaboration. M. le curé Bertrand avait été aumônier des Syndicats de Montréal durant près de 14 ans. Il avait été appelé à remplir la charge d'aumônier général de la C.T.C.C., durant environ 4 ans, pendant le séjour outre-mer du lieutenant-col. abbé Georges Côté. M. le curé Bertrand termina son allocution en encourageant tous ceux qui s'occupent de la question syndicale, à se dévouer davantage pour la classe ouvrière.

M. l'abbé Maurice-J. Maher, aumônier des Syndicats de Montréal, remercia M. le curé Bertrand en ces mots: M. l'abbé Bertrand s'était donné à la cause syndicale chez nous. Il connaissait la mentalité de nos gens; il savait leurs multiples réactions et il avait acquis une vaste expérience des hommes et des lois. Un aumônier n'a pas toujours la tâche la plus facile. Malgré les problèmes de tous et de chacun, il doit faire fa-

## M. l'abbé J. Bertrand nommé curé



M. l'abbé J. Bertrand, aumônier des Syndicats Catholique et Nationaux, a été nommé curé de Sainte-Geneviève-de-Pierrefond. A cette occasion des membres des Syndicats lui ont fait une fête intime. On remarque assis, de gauche à droite: M. M. Alfred Charpentier, l'abbé Bertrand, G.-A. Gagnon, l'abbé Lucien Valois, G.-O. Bruneau, O. Filion; debout MM. Noel, R. Ethier, J. Trudeau, l'abbé Maurice, J. Maher, G. St-Pierre, L. Genest, R. Bellemare, A. Parent, René Grenier, Z. Lamoureux.

Photos La Patrie

ce à la situation avec l'énergie de l'homme qui ne se laisse jamais abattre. Nos syndicats seraient-ils ce qu'ils sont aujourd'hui si les aumôniers n'avaient pas été en toutes circonstances le flambeau qui éclaire et la torche allumée qui indique la route à suivre? Nos syndicats de Montréal vous doivent beaucoup, M. le curé, et je suis persuadé qu'ils ont apprécié dans le temps ce que vous avez réalisé pour eux. Ce soir, ils ont voulu ensemble vous exprimer leur reconnaissance et vous dire encore un sincère merci.

Au nombre des délégués de l'extérieur et des invités d'honneur, on remarquait M. Gérard Picard, secrétaire général de la C.T.C.C., M. Lauréat Morency, président de la Fédération des Cercles d'études, ainsi que les frères de M. l'abbé Bertrand, MM. Albert et Charles Bertrand.

Pour terminer la fête, M. Georges-Aimé Gagnon fit la présentation des différents cadeaux et invita l'assistance à partager un frugal goûter. Tous en profitèrent pour aller saluer et remercier personnellement M. l'abbé Bertrand.

# Le Syndicalisme en Suisse

Réception à M. Philippe Mottu, diplomate suisse, au domicile de notre Président Général

Le 7 novembre dernier avait lieu, chez M. Alf. Charpentier, président de la C.T.C.C., une soirée des plus intéressantes et d'un imprévu charmant en l'honneur de M. Philippe Mottu, diplomate suisse, et de sa dame.

Grâce à l'hospitalité accueillante de M. et Mme Charpentier, bon nombre de personnes ont pu jouir de la science et du contact enrichissant de ces personnages d'une distinction rare et d'une grande amabilité.

Parmi les invités, on remarquait, outre l'aumônier des Syndicats de Montréal, des représentants des différents corps syndicaux, un patron d'une des grandes industries canadiennes, des dirigeants de la JIF, de la JOCF et de la JOC, des amis personnels des Mottu et de M. Charpentier.

Après avoir souhaité une cordiale "bienvenue" à l'auditoire, M. Charpentier pria d'abord quelques invités de prendre la parole avant de nous faire entendre les invités d'honneur.

M. Mottu, avec une clarté et une précision remarquables, nous donna une vue d'ensemble du problème ouvrier en Suisse. Il nous fit part des progrès réalisés en ce domaine grâce aux unions ouvrières, lesquelles se subdivisent à parties inégales en syndicats neutres, syndicats corporatifs et syndicats chrétiens qui enrôlent catholiques et protestants. Il nous a spécialement souligné le fait d'une entente passée en 1937 qui a produit 17 conventions collectives nationales dans les industries de base.

Il nous a aussi parlé, pendant quelques minutes, d'un

chef ouvrier qui a une telle connaissance des ouvriers, des lois qui régissent leur travail, qui est psychologue et clairvoyant à ce point que les ouvriers eux-mêmes l'ont surnommé leur "prophète". Ce chef est un exemple vivant d'esprit, d'étude et de travail. N'ayant pas eu la chance de fréquenter des classes avancées, ce jeune homme, nommé Charles DuCommun, trouve le moyen, tout en travaillant la nuit, d'étudier de longs jours et de devenir une des figures les plus marquantes du monde du travail. M. Mottu nous fournit nombre d'autres détails sur la question ouvrière suisse.

Mme Mottu nous adressa ensuite la parole. Avec une merveilleuse compréhension et un tact tout féminin, elle souligna l'importance du rôle de la femme dans la carrière sociale de son mari et la nécessité pour l'épouse de faire large la part de la vie intérieure à son foyer.

M. Charpentier remercia chaleureusement ses distingués visiteurs. Mme Charpentier servit ensuite un délicieux goûter durant lequel tous eurent le très grand plaisir de connaître personnellement M. et Mme Mottu et de faire un échange de vues fraternel.

Chacun est reparti enchanté de cette soirée d'un cachet tout à fait particulier et très reconnaissant à M. et Mme Charpentier de leur avoir procuré ce plaisir des plus délicats.

# Fête grandiose chez les Menuisiers- Charpentiers

Le Syndicat des menuisiers-charpentiers de Montréal fête son 25ème anniversaire — Banquet au Cercle Universitaire le 25 novembre dernier

Les menuisiers-charpentiers de Montréal ont fêté récemment le 25ème anniversaire de leur fondation par un magnifique banquet servi au Cercle Universitaire. Plus de 300 convives avaient répondu à l'invitation des organisateurs. Son Honneur le maire Adhémar Raynault avait bien voulu rehausser la fête de sa présence. Le banquet était sous la présidence de M. Osias Filion, président de la Fédération du bâtiment et président du Syndicat des menuisiers-charpentiers depuis 1925; le maître de cérémonies était M. Frédéric Gosselin, agent d'affaires du syndicat. A la table d'honneur, outre le président du syndicat, on remarquait: M. Alfred Charpentier, prési-

dent général de la C.T.C.C., M. Georges-Aimé Gagnon, président du Conseil central et président de la Fédération de l'imprimerie, M. l'abbé Maurice-J. Maher, aumônier des Syndicats de Montréal, M. J.-B. Beauregard, le doyen du syndicat des menuisiers-charpentiers, M. J.-B. Delisle, secrétaire de la Fédération du bâtiment, un des fondateurs du syndicat, M. C.-O. Bruneau, président du secrétariat des Syndicats catholiques de Montréal, M. Jos. Coulombe, vice-président du syndicat, M. Lauréat Morency, représentant des syndicats de Québec, MM. Omer Bell et J. Langelier, des syndicats de Saint-Hyacinthe, et plusieurs autres encore.

Après les discours de circonstance, le repas se termina. Pour continuer la fête, il y eut un programme récréatif mêlé de chants et de danses de chez nous.

## NOMINATION



Le R. P. Jacques Cousineau, S. J. nommé récemment aumônier collaborateur pour le Syndicat de Montréal.

CLairval 7902  
**Aquila Lapointe**  
ASSURANCES  
446G, rue LaFontaine  
Maison neuve Montréal

# Le TRAVAIL

Organe mensuel officiel de la  
Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada

REDACTION — ADMINISTRATION

3447 St-Hubert, Montréal — Tél. FRontenac 3396

Rédacteur en chef : Pierre Forest.

Secrétaire de la Rédaction : Anna-Maria Pigeon, B.A.

Collaborateurs :

Alfred Charpentier: président de la C.T.C.C.

Gérard Picard : secrétaire et organisateur de la C.T.C.C.

L'abbé Maurice-J. Maher, aumônier.

Questions économiques : F.-A. Angers, L.S.C., secrétaire général  
de l'Actualité Economique.

Revue des journaux et périodiques : l'abbé Lambert Bovy, D.Th.

Administrateur : J.-René Lapointe.

Aviseur légal : Maurice Julien, avocat.

Abonnement : Un an, \$0.60; deux ans, \$1.00; le numéro, 5 sous.

Publié par le Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal et imprimé  
par l'Imprimerie Populaire, Limitée, 430, NOTRE-DAME EST, MONTREAL



## Ce qu'il faut aux unions ouvrières

Dans plusieurs centres on se plaint que les unions ouvrières ne jouent pas leur vrai rôle: Ailleurs on s'en plaint moins, mais il n'en reste pas moins vrai que les ouvriers sont loin de posséder des conditions normales de travail, conditions qui les aideraient à pratiquer davantage la vertu:

Comment expliquer cet état de choses? Comment expliquer qu'un grand nombre d'ouvriers préfèrent rester indépendants et n'admettent pas encore l'importance des unions? Comment expliquer que dans d'autres centres les ouvriers ont cessé d'appartenir à l'union et de payer leur cotisation quelques mois seulement après avoir obtenu ce qu'ils voulaient: augmentation de salaires, améliorations des conditions de travail, vacances payées, etc?

Ces ouvriers auraient donc exploité les organisateurs de leur union? Donc les organisateurs devraient cesser de travailler pour les ouvriers et les laisser s'arranger seuls avec leurs troubles. Est-ce que cette ligne de conduite, de la part des organisateurs, serait sujette à régler les problèmes ouvriers? Si les organisateurs avaient cessé leur travail à leur premier échec de ce genre, est-ce que les ouvriers de notre province jouiraient aujourd'hui de toutes ces conventions collectives et de toutes les autres améliorations? Non, cent fois non.

Les ouvriers doivent un grand merci à tous les organisateurs et agents d'affaires de nos syndicats. Ces derniers ont toujours travaillé pour le bonheur des ouvriers. Nos syndicats ont progressé à pas de géants dans notre province. Nos syndicats ont été les organismes qu'il fallait: Et ils le sont encore. Cependant, il manque encore quelque chose à nos unions ouvrières et à nos syndicats en général.

Ce qu'il manque souvent, c'est malheureusement ce qu'il y a de plus important, c'est un esprit, une âme:

Ils sont encore trop rares ceux qui considèrent leur union comme une sorte de seconde famille, une famille professionnelle. Le grand trouble, c'est que les ouvriers d'une même union ne se rencontrent pas assez souvent pour pouvoir se connaître et s'aider. L'esprit d'union manquant, ils ne peuvent pas former le corps solide qui aiderait tant aux officiers et agents d'affaires. Ces derniers sont souvent obligés d'accomplir toute la besogne sans l'aide des ouvriers. Et pourtant, les ouvriers pourraient faire beaucoup plus.

A venir jusqu'à maintenant, les conférences, les retraites fermées et les cercles d'études ont été les principaux moyens employés par nos chefs pour donner une âme au mouvement. Malheureusement, plusieurs n'ont pas encore répondu à l'appel de leurs chefs. Plusieurs ont préféré faire du syndicalisme d'une façon plutôt aisée, en payant leur cotisation et en assistant aux réunions quand ça ne dérangeait pas trop leur programme. Pendant ce temps-là d'autres se dévouaient pour faire des réunions intéressantes et pour faire progresser le mouvement. Il est donc temps plus que jamais que tous se donnent la main pour assister plus nombreux aux réunions, même si ça demande des sacrifices:

On dit souvent que le plus grand bonheur consiste à se dévouer pour les autres et c'est bien vrai. Nos chefs les plus dévoués sont ceux qui sont les plus optimistes. Imitons-les en nous dévouant davantage, et je suis convaincu que tous, nous serons plus heureux, plus optimistes. L'optimisme est une qualité bien précieuse parce qu'elle nous aide à prendre la vie du bon côté. Trop de gens se découragent pour des riens. Ne soyons pas de ces gens-là. Luttons, luttons sans cesse. C'est de cette façon seulement que nous serons des actifs pour notre mouvement:

Pierre FOREST

## Pourquoi notre crainte?

Dans un article paru dans le "Travail" du mois dernier, nous avons souligné que les fiançailles du Congrès Canadien du Travail avec le parti politique CCF, étaient une alliance dangereuse. Sur le même sujet, voici deux réflexions qui sont à souligner:

### LES CCF SONT DES COMMUNISTES DEGUISES

Un proverbe nous dit: "Dis-moi qui tu fréquentes et je te dirai qui tu es". Or, le Congrès Canadien du Travail tient à ce que la politique du parti politique CCF soit la sienne. D'ailleurs, les publications du CCT ne se sont pas gênées et ne se gênent pas pour inciter les membres de ce groupe à donner pleine et entière confiance à la CCF. Voilà pour eux tous le parti politique sauveur!

Mais voici que des hommes politiques sérieux dénoncent les CCF. Publiquement, n'ont-ils pas déclaré qu'ils n'étaient que "DES COMMUNISTES DEGUISES", ou des socialistes dont les doctrines ne nous conviennent pas. Ce sont donc des loups dans la peau de l'agneau. Ils sont des ennemis dangereux, rappelons-nous-en!

La conclusion s'impose.

Les CCF sont des communistes déguisés.

Or le Congrès Canadien du Travail est allié aux CCF.

Donc il y a grand danger que les dirigeants du CCT soient des militants communistes ou, du moins, fortement entachés des doctrines communistes.

### L'ENQUETE DIES AUX ETATS-UNIS

Il y a quelques mois une sérieuse enquête

menée aux Etats-Unis par la Commission Dies a démontré ce qui suit:

1o les points de vue politiques, la philosophie du parti communiste et les vues du Comité d'action politique du CIO correspondent en tous points;

2o 18 des 49 membres de l'exécutif du CIO suivent exactement les directives du Parti communiste;

3o John L. Lewis lui-même n'a pas hésité à affirmer que l'actuel président du CIO, Philippe Murray, "doit maintenant prendre part à la joute avec les communistes ou mourir".

En est-ce assez?

Un article paru dans une grande revue américaine nous laisse entendre que les communistes ne dominent pas complètement le CIO. Peut-être. Il n'en reste pas moins vrai que pour nous, de la province de Québec, le Congrès Canadien du Travail, branche canadienne du CIO, constitue un grave danger. Les têtes dirigeantes du CCT ne reçoivent-ils pas leurs ordres, leurs directives des grands chefs aux Etats-Unis? Ces chefs étrangers, qui ignorent notre mentalité et nos traditions, n'offrent pas pour nous beaucoup de sécurité. Ne prétendons-nous pas avoir assez de maturité pour nous diriger nous-mêmes? Nous n'avons pas besoin des étrangers pour nous indiquer quoi faire. Par conséquent, si nous avons vraiment conscience de tous nos intérêts, nous travaillerons de toutes nos forces et en toutes circonstances pour empêcher le Congrès Canadien du Travail et le CIO de s'implanter chez nous. Ne craignons pas de leur prouver que nous n'avons pas besoin de leurs directives, que nous n'avons pas besoin de leurs unions. L'Union qu'il nous faut: le SYNDICAT NATIONAL PARTOUT!

## Une évolution

Il y a près d'un demi-siècle que l'on accomplit un travail dans le but d'améliorer la profession du barbier-coiffeur dans la province de Québec.

Sans doute, ce travail a marché au ralenti durant de longues années; il y eut des périodes où tout espoir de succès semblait échapper, même aux plus dévoués, aux plus confiants.

Cependant, même dans ces intervalles aux apparences les plus silencieuses, on pouvait encore trouver des petits groupes de barbiers-coiffeurs dans les grandes villes qui s'appliquaient discrètement à dresser des plans d'organisation en vue du progrès futur de leur profession.

Cela est si vrai que déjà en 1927, un nombre considérable de barbiers-coiffeurs groupés en Association sont venus à un cheveu d'écrire la plus belle page de l'histoire des barbiers-coiffeurs de la province, en faisant approuver en troisième lecture par la Législature de Québec un projet de loi qui avait pour effet de fermer leur Association.

Si les barbiers-coiffeurs de ce temps-là ont malheureusement subi un échec à la dernière minute en Chambre, cela est tout simplement dû au fait qu'un petit nombre de barbiers dissidents n'ont pas suffisamment compris les intérêts de leur profession ni ceux du public.

A tout événement, il convient de rendre hommage et d'exprimer notre vive reconna-

sance à ces valeureux et méritants pionniers du relèvement de la classe des barbiers-coiffeurs d'il y a 50 ans, comme à leur courageux et vaillants successeurs et spécialement ceux de 1927.

Il faut avouer que le zèle persévérant de ces travailleurs du passé a contribué dans une large mesure à préparer les esprits et à former l'éducation; si bien que, lorsque sont apparus les Syndicats catholiques, avec à leur tête, des hommes dont la clairvoyance, la droiture de jugement, le dévouement inlassable ont permis de réaliser en peu de temps, des succès inconnus jusqu'ici.

Heures de travail diminuées, rémunérations plus que triplées; amélioration des salons selon les données modernes; l'outillage et les appareils perfectionnés et tenus d'après les règles de l'hygiène. Et comme complément, les cours d'études sur l'hygiène, donnés par de savants professeurs de l'Université de Montréal et de l'Université Laval, et des spécialistes du département d'hygiène qui ont valu à nos barbiers-coiffeurs un parchemin (certificat) qui les honore et qui atteste la plénitude de leur compétence.

Bientôt, espérons-le, s'élèvera chez nous un "Collège de barbiers-coiffeurs et coiffeuses" qui sera le splendide couronnement des efforts et du travail intelligent et méthodique qui dure depuis près de 50 ans.

J.-Henri BELIVEAU



### Guide Syndical



#### Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec

Henri Petit, président.  
445, Christophe-Colomb.  
Québec.

M. Robert St-Hilaire, Sec.  
29, 6e Rue, Limoilou.  
Tél. : 3-3539

1231 EST. DEMONTIGNY.

MONTREAL

Conseil Central des Syndicats Catholiques Nationaux de Montréal

Georges-Almé Gagnon,  
président.

Roméo Bellemare,  
secrétaire.

### Encouragez nos annonceurs

LISEZ

L'actualité en tracts

S. S. Pie XII aux ouvriers

GRATIS

Service de librairie  
de la C. T. C. C.

3447, rue St-Hubert, Montréal

# Face aux réalités !

Chronique de François-Albert Angers, professeur, sur les questions économiques et sociales dans leurs relations avec les problèmes ouvriers.

## Nos Syndicats et la Coopération

Il serait injuste de laisser croire que nos syndicats se soient complètement désintéressés du mouvement coopératif chez nous. Quelques-unes des plus belles réalisations de notre province en matière de coopératives de consommation proviennent de l'initiative des syndicats catholiques. Voyons un peu ce qui a été fait afin de rendre justice à qui de droit. Nous pourrions ensuite en tirer les conclusions qui s'imposent.

Il est un coin de la province surtout où les syndicats se sont occupés de provoquer la fondation de coopératives de consommation. C'est le Lac Saint-Jean. Et l'on peut dire que les résultats furent magnifiques. De 1938 à 1940, un nombre imposant de coopératives surgirent de terre, qui firent de cette partie de la province la région la plus densément organisée que nous ayons dans le domaine de la consommation.

Aujourd'hui, grâce à l'initiative des syndicats catholiques, des centres comme Grande-Baie, Port-Alfred, Kénogami, Jonquière, Bagotville, Saint-Joseph d'Alma, Desbiens, Dolbeau, Arvida et d'autres encore ont leur coopérative. Bien que ces entreprises soient encore toutes jeunes, elles ont pourtant produit des fruits dignes de mention. Les ouvriers de la région y trouvent non seulement des motifs de fierté parce que ce sont eux qui ont bâti tout cela, mais aussi des satisfactions plus pratiques sous la forme de dollars qui sont tombés dans leur porte-monnaie et de capitaux accumulés qui demeurent leur propriété.

### Les fruits

Je ne dispose pas des détails nécessaires pour fournir des renseignements sur toute et chacune de ces coopératives. Et il est certain que toutes n'ont pas réussi au même degré pour des raisons diverses. Ce qui importe c'est que ces raisons peuvent se ramener à une seule: le plus ou moins grand intérêt que les ouvriers ont porté à leurs coopératives. Car une coopérative à laquelle les ouvriers s'intéressent vraiment ne peut faire autrement que d'être un gros succès. Il sera donc suffisant de montrer quelques exemples parmi celles qui ont obtenu l'appui efficace des syndicats et des travailleurs qui en font partie.

**"La Paroissiale" de Saint-Joseph d'Alma**, fondée en mai 1938, a vendu, depuis sa fondation jusqu'en 1943-44, pour \$838,738.04 et distribué en ristournes \$55,697.26, soit près de 7 p. c. des ventes. En 1943-44, 800 membres ont effectué un chiffre d'affaires de \$271,851.47.

**La Glaneuse de Jonquière**, depuis octobre 1938 jusqu'à mai 1943, a vendu pour \$294,736.68, dont \$122,995.72 au cours de la seule année 1942-43. Outre un capital constitué de \$7,650, elle a accumulé des réserves pour environ \$5,000 et distribué en ristournes \$22,658.75, soit aussi environ 7 p. c. des ventes.

**Kénogami**. Résultats à peu près comparables. En six ans, ventes de \$803,555.98; accumulation d'un actif de \$128,975 d'un capital de \$66,000 à partir d'une mise de fonds initiale de \$280, et distribution de ristourne pour \$51,097.32, au taux d'environ 7 p. c. également.

### Ce qu'il en faut penser

Quand on divise les ristournes par le nombre de membres qui en ont bénéficié, on trouve qu'elles représentent environ \$20 par année. Et l'on sera peut-être porté à considérer le résultat comme faible. Mais il ne faut pas oublier que ce n'est là qu'un commencement. L'histoire de six ans seulement d'action coopérative.

Et puis, outre les ristournes, il faut penser au capital qui a été accumulé pour assurer la vie de l'entreprise. Il faut penser qu'un bon nombre de membres n'ont sans doute souscrit qu'un seul dollar de leur poche et que la différence de \$9 sur le capital de \$10 souscrit a été acquittée à même les profits. Ce qui revient à dire que la coopérative s'est constitué un capital à même ses bénéficiés. De fait \$3,000 du capital de \$7,500 de **La Glaneuse** en 1943 provient des ristournes. Et \$15,000 du capital de **La Gardienne** de Kénogami également.

Au point de vue ordinaire du capitaliste d'ailleurs, la part reçue en ristourne chaque année représente, à \$20, 20 fois la mise pour un bon nombre de membres, et au moins 2 fois leur mise pour les autres, avec en plus la propriété d'entreprises valant plusieurs dizaines de milliers de dollars. C'est un joli rendement en six ans.

Et puis, ce chiffre de \$20 dollars de ristourne pour un chiffre moyen d'achat de \$350 ne montre pas véritablement les choses telles qu'elles sont. La faiblesse du chiffre moyen des achats indique bien qu'un certain nombre de membres n'ont pas tout acheté de leur coopérative. Pour ceux-là qui

ont voulu en tirer tout le parti possible en n'achetant rien ailleurs de ce qu'ils ont pu trouver là, la ristourne s'est certainement établie à \$50, \$60, \$100 et peut-être plus. Il ne reste donc aux autres qu'à faire comme eux pour retirer les mêmes avantages.

Et qu'est-ce que ce sera quand les coopératives ayant pris de l'essor, elles pourront faire profiter les ouvriers non seulement des bénéficiés du commerce, mais des énormes profits de la production. Nous le savons par l'expérience de la Suède: ce seront des réductions de prix ou des ristournes équivalant, sur plusieurs produits, à 25, 30, 40 et même 50 ou 60% des prix actuels. Cela, alors, représentera bien des 5 cents de l'heure d'augmentation de salaire.

### Pourquoi tout cela?

Si j'ai voulu pendant toute cette série d'articles vous apporter faits sur faits au sujet des coopératives, ça été pour vous montrer que la proposition qui vous est faite de vous y intéresser n'est pas purement assise sur des théories. Ce n'est pas une formule à essayer qu'on vous propose en vous parlant de coopératives, mais bien une formule qui a fait ses preuves.

Et si j'ai voulu terminer cette série par un article sur le

succès de nos syndicats en la matière, c'est pour faire ressortir aussi ceux qu'ils n'ont pas obtenus et qu'ils pourraient obtenir. Là où nos syndicats se sont intéressés aux coopératives d'une façon active, là sont les plus beaux succès. Là où ils s'en sont peu préoccupés, comme à Montréal, les coopératives sont peu avancées.

C'est que la coopérative est faite pour la masse de la population et non pas pour quelques privilégiés. C'est une formule qui ne peut bien réussir que si la masse de la population, c'est-à-dire, dans une ville, les ouvriers, s'en occupent eux-mêmes. Car la coopérative, par définition, devra être faite par eux; elle sera leur propriété et elle sera administrée par ceux à qui ils délègueront ce soin.

C'est ce qui me justifie de vous dire: ouvriers de la province, syndiqués catholiques en particulier, syndiqués de Montréal tout spécialement, parce que c'est sur vous seuls que nous pouvons compter pour vraiment forger cet instrument de votre délivrance à vous d'abord et de notre délivrance à tous, vous devez mettre en tête de votre programme d'action, l'étude et la pratique de la coopération.

C'est pour vous un devoir, parce que c'est le meilleur moyen de vous aider vous-mêmes. Et c'est un devoir qui devrait vous être d'autant plus facile à accomplir, que c'est vous qui en retirerez la ma-

(Suite à la page 8)

## Kent Rowley est mal venu!

L'on se rappelle sans doute qu'il y a quelques mois les ouvriers des villes de Huntingdon et de Valleyfield signifièrent clairement à Kent Rowley, cet organisateur de l'Union internationale, qu'ils ne voulaient plus le voir "rôder par chez eux"! Comme Rowley insistait pour demeurer dans ces villes malgré la volonté des travailleurs, ceux-ci avaient alors dans deux bagarres, démontré à cet organisateur **internationaliste** qu'il valait mieux pour sa santé qu'il s'en aille!

Après avoir fait un semblant d'organisation dans quelques moulins de la Dominion Textile à Montréal, Rowley se hasarda dernièrement à demander à la Commission des relations ouvrières de Québec de reconnaître ses unions fantômes et sans membres. Il s'agissait de prétendues unions dans les moulins d'Hochelaga, de Mont-Royal et de Merchants pour les catégories suivantes d'ouvriers: préposés à l'entretien, arrangeurs de métiers, arrangeurs de cardes, aiguiseurs de cardes et **slashers man**.

La Commission des relations ouvrières se rendit vite à l'évidence que les soi-disant unions de Rowley ne contenaient qu'une infime minorité des ouvriers de ces catégories; aussi refusa-t-elle au dénommé Rowley la reconnaissance syndicale qu'il demandait.

Kent Rowley est mal venu!



## Service en Relations Industrielles

DEPUIS quarante ans le ministère du Travail du Canada est l'instrument coordonnateur des intérêts interdépendants des trois éléments constitutifs de notre structure économique et sociale: le public, le travailleur et l'employeur. Ce service de maintien de relations industrielles satisfaisantes a entraîné une vaste extension du champ d'action du ministère par:

La disponibilité d'un mécanisme rapide et impartial de conciliation; La constitution de commissions dans le cas de conflit dans les mines et services d'utilité publique; Le maintien de facilités de placement (en collaboration avec les autorités provinciales); L'application des salaires raisonnables aux travaux de l'Etat. L'application des lois concernant les **Coalitions, l'Enseignement technique, les Rentes viagères sur l'Etat, Formation de la jeunesse et l'Assistance-chômage**.

De plus, le ministère prépare et publie statistiques et autres renseignements concernant les salaires, heures de travail, coût de la vie, législation du travail, mouvement ouvrier, etc. LA GAZETTE DU TRAVAIL, son périodique mensuel, indique les changements économiques et sociaux au Canada et à l'étranger. Le ministère tient aussi à la disposition du public une bibliothèque moderne de documentation.

### LE MINISTÈRE DU TRAVAIL DU CANADA

L'HON. HUMPHREY MITCHELL,  
Ministre

ARTHUR MacNAMARA,  
Sous-ministre

## Monty, Gagnon & Monty

POMPES FUNEBRES

SALONS MORTUAIRES

1926 Plessis — AM. 8900

SERVICE D'AMBULANCES

4156 Adam — AM. 3733

## DANIEL JOHNSON

AVOCAT ET PROCUREUR

ROBINSON &amp; JOHNSON

Edifice A'dred

chambre 2202

507 Place d'Armes, Montréal

Tél. PL. 9571

## I. NANTEL

BOIS  
DE  
SCIAGE

MASONITE

TEN TEST

BEAVER BOARD

Coin Papineau et De Montigny

Téléphone :

CH. 1300

Montréal

206, rue Du Pont

Tél. : 4-4641

LA CIE  
F. X. DROLET

FABRICANTS D'ASCENSEURS  
TOUTE REPARATION MECANIQUE

Spécialités : Bornes-fontaines, Soudure électrique et autogène.

Tél. : FR. 0117

## HOTEL LAFAYETTE

A.-H. PATENAUDE, prop.

Bières, vins et spiritueux servis tous les jours

AMHERST et DEMONTIGNY (à proximité de l'édifice des Syndicats)

## Service de librairie de la C. T. C. C.

Commandes à 3447 St-Hubert, Montréal

Encyclique <i>Rerum Novarum</i> , de Léon XIII . . . . .	.15 unité
Encyclique <i>Quadragesimo Anno</i> , de Pie XI . . . . .	.25 unité
"La Restauration de l'Ordre Social". Lettre collective des Evêques . . . . .	.15 unité
Eléments de Morale Sociale par E. Delaye, S.J. . . . .	.75 unité
Pour un Ordre Social Chrétien, par Lorenzo Gauthier . . . . .	.40 unité
Plans d'Etude sur la Restauration Sociale, Richard Arès, S.J. . . . .	.25 unité
Une Charte Officielle du Syndicalisme chrétien (Pensées du Saint-Siège sur les syndicats catholiques) . . . . .	.10 unité
Pour Restituer à l'Edifice Social son Equilibre, par par S. Em. le Card. Villeneuve . . . . .	Gratuit
Syndicalisme Catholique Canadien, par Maximilien Caron, avocat . . . . .	.05 la douz.
"Esclave ou Maître chez nous", J.-C. Leclaire, ptre . . . . .	.10 unité
"La Déclaration de Philadelphie", par Jean-Pierre Després . . . . .	Gratuit
"Manuel Populaire d'Action Sociale et Syndicale", par Fédération Cercles d'Etude . . . . .	.15 unité
"Causeries radiodiffusées", relatant fondation et réalisations des fédérations affiliées à la C. T. C. C. . . . .	.25 unité
"Pourquoi devons-nous être des Syndiqués Catholiques?", par M. l'abbé Antoine Grenier . . . . .	.25 unité
TRACTS DE LA C. T. C. C.:	
No 2—"Le Problème des Salariés... Sa Solution", par M. l'abbé Jean Bertrand . . . . .	Gratuit
No 4—"L'Organisation du Travail de Demain" par Alfred Charpentier . . . . .	Gratuit
(Les numéros 1 et 3 sont épuisés)	
De l'Internationalisme au Nationalisme, Alfred Charpentier . . . . .	.15 unité
Réalisations de la C. T. C. C. . . . .	Gratuit
Réalisations de la Fédération nationale du textile . . . . .	Gratuit
(anglais)	
No 4—"Labour in the Coming Days", by Alfred Charpentier . . . . .	.05 each
Interesting articles, by Alfred Charpentier . . . . .	Gratuit
Workers of Quebec organize on Catholic Plan, E. D. Chicanot . . . . .	Gratuit
(pour Cercles d'Etude)	
Séries complètes du bulletin d'étude "Le Syndicaliste" (années 1940-41; 1941-42) . . . . .	.55 par série

# La vérité sur les salaires

## La mauvaise réputation du Québec excède la réalité.

La question de l'inégalité des salaires entre Québec et Ontario a fait verser beaucoup d'encre depuis 2 ans, chez nous. Depuis 15 ans la province de Québec est mal renommée au point de vue salaire. La crise fit éclater cette vérité.

Connait-on les antécédents à cette situation? . . . les principaux, qui remontent avant 1914-18, sont les suivants: l'industrialisation rapide de la province; l'établissement d'industries affectées à la fabrication de produits de qualité inférieure, le coût de la vie peu élevé, l'attrait des industriels étrangers par la pernicieuse publicité du "travail à bon marché", la carence de l'organisation syndicale ouvrière.

La mauvaise réputation du Québec excède la réalité actuelle. Depuis 10 ans, un changement notable s'est produit: La loi des Conventions collectives de travail et la Loi du salaire minimum avaient, jusqu'au début de la guerre, accru déjà dans une large mesure, les salaires de nombre d'industries: Les décrets fédéraux 7440 et 8352 et le dernier, 9384, ont contribué aussi à rehausser quelque peu les salaires dans notre province. Toutefois, le plafonnement des salaires par Ottawa a atteint, dans le Québec, une foule d'industries petites et moyennes dans lesquelles les salaires étaient déjà trop bas:

### LA SITUATION PRESENTE

Il appert, d'après certaines statistiques, que le coût de la vie actuellement dans la province de Québec serait égal à celui de l'Ontario. Il serait plus élevé à Montréal qu'à Toronto:

Avant la guerre, c'était le contraire qui existait; néanmoins, quiconque est familier avec le régime des conventions collectives de la province de Québec, sait que, depuis l'institution de ce régime dans maintes industries, les taux des salaires égalent généralement ceux de l'Ontario, dans les mêmes industries. Ils sont parfois plus bas légèrement dans certaines opérations, mais supérieurs dans nombre d'autres: Dans les industries où les conventions collectives de travail sont provin-

ciales, des milliers d'ouvriers, dans des industries rurales de la province élevés que cela ne se voit dans l'Ontario:

Des témoignages de première assertion, notamment celui de la *Canadian Construction Association*, dans un mémoire soumis au ministre de l'Industrie, l'honorable Peter Heenan:

D'autre part, dans plusieurs industries de salaire ont été uniformisés à l'Ontario, favorisé par la législation de guerre, dans une quantité d'autres industries de guerre, la même législation n'a pu à faire observer les taux minima des hommes et garçons respectivement.

ON CACHE LA

Indéniablement, nombre d'industries qui ne bénéficient pas de l'application des conventions collectives. Avouons que dans les industries où les salaires payés sont vraiment trop disproportionnés, on ne généraliserait cette situation à toute la province. Il ne manque pas de chefs d'industrie qui ne veulent pas de la vérité pour dénigrer le travail ou pour les syndicats nationaux depuis la guerre.

La disproportion entre les salaires de l'Ontario n'existe plus dans nombre d'industries, même il y a désormais parité dans les industries identiques dans les deux provinces. La vérité est suivie par le Conseil national du Travail qui contribue beaucoup à établir plus de parité de salaire de l'Ontario et ceux du Québec.

## Restauration des Syndicats Chrétiens en France

par André ROY

Pour la première fois depuis 1940, les Syndicats chrétiens de France ont fêté, cette année, la Saint-Michel. A cette occasion, l'archevêque de Paris, Son Eminence le cardinal Emmanuel Suhard, leur a adressé la parole. Dans son allocution, il a félicité les ouvriers catholiques d'avoir recouvré la liberté et d'avoir raffermi le droit du travailleur de choisir l'organisation à laquelle il désire appartenir. Parlant des droits de la classe ouvrière, le cardinal Suhard a déclaré: "L'opposition des intérêts économiques puissants peut encore menacer vos libertés syndicales. La liberté de l'organisation à laquelle vous vous consacrez, bien comprise et assurée par la paix sociale, est un moyen puissant de préparer l'établissement d'un ordre social chrétien".

Pour comprendre l'entière portée de ces paroles, il faut se rappeler que toutes les organisations ouvrières avaient été supprimées en France, y compris les Syndicats chrétiens. La Confédération française des Travailleurs chrétiens a protesté contre cette suppression et aussi contre la confiscation des biens des unions ouvrières. Le nouveau gouvernement a rétabli la liberté des groupements ouvriers et leur a remis leurs biens et leurs propriétés. Il est intéressant de noter que Marcel Poimbeuf, assistant-secrétaire général de la Confédération, s'est rallié au mouvement de Gaulle il y a déjà longtemps et qu'il devint l'un de ses conseillers en matière de sociologie. Le secrétaire général, Gaston Tessier, est demeuré à Paris. Traqué par la Gestapo, il a servi comme membre du Conseil de la Résistance française qui a organisé et coordonné le travail de l'*underground*. Le nouveau gouvernement l'a nommé président de la Commission de la réhabilitation de Paris.

Les syndiqués catholiques du Canada français ne peuvent que se réjouir de voir renaître les syndicats chrétiens de France et de leur voir prendre une place importante dans la restauration de ce pays. C'est la promesse d'un avenir meilleur.

Nous apprenons que la C. T. C. C. ouvrira sous peu une souscription substantielle à la Confédération française des Travailleurs chrétiens afin de l'aider à se reconstituer.

La souscription sera adressée à M. Gaston Tessier, par M. Alfred Charpentier, président général de la C. T. C. C. Ce dernier a bien connu M. Tessier lors de ses voyages à Paris en 1931 et à Genève en 1937.

## Congrès d'

Le texte ci-dessous est celui de la motion adoptée à Lyon, le 4 avril 1943, par le Comité de liaison des syndicats chrétiens de zone sud. Il constitue un important document dont il sera tenu compte dans l'élaboration de la politique sociale et économique de la France de demain:

1.—La production est faite pour l'homme (c'est-à-dire pour tous les hommes) et non pas l'homme pour la production.

2.—L'Etat est parfaitement et uniquement le promoteur et l'arbitre du bien commun. Il a, de ce fait, un droit de regard et, le cas échéant, de veto sur tout ce qui a trait à ce bien commun. Mais il ne se substitue pas de façon abusive aux collectivités naturelles ou aux collectivités occasionnelles fondées sur la nécessité. Il leur ménage, au contraire, toute leur place, non sans les maintenir, s'il y a lieu, dans leurs limites normales.

3.—L'économique est subordonné au social.

Ceci n'implique pas une méconnaissance des techniques, d'ailleurs "évoluantes", de l'économique. Ceci implique seulement mais rigoureusement l'utilisation de ces techniques à des fins sociales ou, pour mieux dire, à des fins humaines.

4.—Le profit n'est pas supprimé. Il est réduit à son rôle, seul admissible, de rétribution et de stimulant matériel du travail ou du service.

5.—Le capital cesse d'être un maître tyrannique pour de-

# entre Ontario et Québec

— La situation présente — On cache la vérité.

outes les petites villes in-  
ouchent des salaires plus  
mêmes industries en On-

aleur confirment cette  
Toronto Builders Exchange  
date du 9 octobre 1942,  
ère du Travail d'Ontario,

ustries de guerre, les taux  
ux d'Ontario... résultat  
quoique par ailleurs,  
xécutant des contrats de  
réussi, de façon générale,  
25 et de 35 c. pour fil-

## VERITE

ont encore les industries  
on de la Loi des conven-  
ces industries, l'écart en-  
Québec et dans Ontario est  
il est injuste de vouloir  
es industries de la provin-  
iers intéressés à cacher la  
dérable accompli surtout  
0 ans.

es du Québec et ceux de  
bre d'industries et mê-  
ux de salaires de plusieurs  
provinces. La politique  
avail en temps de guerre  
équivalence entre les taux  
ébec. Sans doute, il reste

encore beaucoup à faire... comment cela se fera-t-il? D'au-  
cuns prétendent que l'égalisation des salaires avec ceux de  
l'Ontario doit être chose absolue.

Oui, sans doute, dans les industries de guerre, dans les  
grandes entreprises nationales, dans les industries à concu-  
rence internationale et subventionnées par l'Etat, mais l'égal-  
isation des salaires est-elle aussi possible dans les industries à  
concurrence interprovinciale? dans les industries où la  
productivité est moindre dans le Québec que dans l'Onta-  
rio? dans les industries produisant des lignes de marchan-  
dise de qualité inférieure? dans les industries qui exportent  
80% de leur production hors du Québec? enfin, dans la  
petite industrie locale ou artisanale?

D'où l'on voit le dénombrement à faire dans les industries  
où l'égalisation absolue des salaires est désirable et où elle ne  
l'est pas; où elle est possible et où elle ne l'est pas. Seule une  
enquête poussée à fond dans chaque industrie peut permettre  
de s'en rendre compte.

Convient-il d'admettre que tous les salaires payés dans  
le Québec soient égaux à ceux de l'Ontario? si oui, ne fau-  
drait-il pas admettre que tous les salaires payés au Canada  
devraient être égaux à ceux des Etats-Unis. Le coût de la vie  
plus élevé aux Etats-Unis n'y justifie-t-il pas des salaires su-  
périeurs? La très haute productivité de l'industrie américaine,  
grâce à son haut degré de perfectionnement technique en de  
nombreux secteurs, n'accroît-elle pas d'autant sa marge de  
profits? Qui n'admettra pas alors l'influence décisive que doit  
avoir sur la détermination du taux de salaire la variation plus  
ou moins considérable de ces facteurs et d'autres non moins  
importants, tel encore le coût de la matière première?

Bien que sur une moindre échelle, les mêmes causes ne  
peuvent-elles pas avoir les mêmes effets entre les diverses  
provinces du Canada?

Alfred CHARPENTIER, prés. général.

## Les Syndicats Chrétiens en France

### Principes d'une politique sociale

ir, sans plus, un utile au-  
aire.

—Une distinction fonda-  
mentale s'impose donc entre  
**propriété de jouissance** (qui  
siste à utiliser ses biens  
r son agrément ou sa com-  
dité) et la **propriété d'ex-  
tation** (qui concerne l'en-  
prise).

Cette distinction doit être  
tant plus marquée que  
entreprise est plus importan-  
du met davantage en cause  
intérêt public ou la sécurité  
a nation.

—En vertu des principes  
cédemment affirmés, tou-  
l'activité industrielle et  
nmerciale est confiée à  
pulsion d'organismes cor-  
ratifs et intercorporatifs  
rvus d'un pouvoir régle-  
ntaire et disciplinaire en  
ière sociale et en matière  
onomique.

Ces organismes corporatifs  
intercorporatifs sont pari-  
es et constitués par les re-  
sents mandats de grou-  
ments professionnels dis-  
ts d'employeurs et de sa-  
és, groupements formés  
-mêmes sous le signe de la  
rté syndicale. Le tout,  
s les conditions expressé-  
nt déterminées par la loi.

—Le crédit est, au pre-  
r chef, une fonction socia-  
Il doit donc être soustrait  
banques privées totale-  
nt assujetties à la spécula-  
et confié — sous le con-  
e et avec la participation  
l'Etat — aux offices spé-  
sés des organismes corpo-  
s et intercorporatifs inté-  
és.

9.—La monnaie (sous ses  
diverses formes) est, tout en-  
semble, un instrument de me-  
sure, de paiement et de cré-  
dit. Elle peut et doit être ga-  
gée sur d'autres réalités que  
l'or. Il faut tendre à lui don-  
ner un caractère internatio-  
nal.

10.—L'ordre, en chaque  
pays, est, pour une large part,  
conditionné par un ensemble  
de plus en plus vaste d'insti-  
tutions sociales, économiques  
et financières internationales.

11.—En tous domaines et  
sur tous les plans doit être  
appliqué un principe de com-  
pensation en vue de la protec-  
tion des plus faibles, des plus  
exposés, des plus atteints par  
divers dommages. La mise en  
oeuvre de ce principe sera ef-  
fectuée sous forme de préle-

vements opérés, suivant le  
cas, soit sur l'ensemble de la  
collectivité internationale, na-  
tionale, interprofessionnelle  
ou professionnelle, soit sur les  
plus riches, les plus abrités,  
les plus avantagés. Ainsi  
pourront être indemnisées les  
inévitables victimes des pro-  
grès industriels, des ajûste-  
ments économiques, des trans-  
actions internationales, du  
chômage, des calamités de  
tous ordres.

12.—Il ne faut pas avoir  
peur des mots. Il faut oser  
dire que le règne du capitalis-  
me est aboli. Il faut vouloir  
lui substituer un ordre humain  
cohérent et qui n'évitera l'ab-  
surde et odieux totalitarisme  
qu'en osant lui-même être  
opportuniste et intelligen-  
ment total.

## Le Congrès des Travailleurs Catholiques de la République de l'Equateur

Quelques jours avant le congrès national, le 30 juin 1944,  
un congrès des travailleurs catholiques s'est tenu à Quito; y  
assistaient 400 délégués des organisations ouvrières affiliées à  
la Confédération des travailleurs catholiques ainsi que des re-  
présentants du clergé et des étudiants. Le président de la  
République et le Nonce apostolique étaient présents.

Les points suivants étaient inscrits à son ordre du jour:  
le rôle des travailleurs dans la reconstruction nationale; le ca-  
tholicisme, source de la dignité humaine et base de la recons-  
truction nationale; le socialisme et le catholicisme: leurs  
points communs et divergents; les travailleurs et les organisa-  
tions catholiques; la nécessité de connaître la doctrine sociale  
de l'Eglise: la morale individuelle et sociale; les devoirs des  
citoyens et l'éducation civique; la nécessité d'organiser les tra-  
vailleurs catholiques

Des résolutions ont été adoptées en faveur d'une action  
politique catholique décisive, d'un contrôle de la fabrication  
de l'alcool et d'une répartition équitable des terres.

MAURICE JULIEN

AVOCAT ET PROCUREUR

JULIEN & JULIEN

Tél. Lancaster 5281 - 84 ouest, Notre-Dame - Montréal

"Depuis près d'un demi-siècle, toujours le même but,  
réduire le taux de la mortalité infantile à Montréal"

FRONTENAC 3121

J. Joubert  
LIMITÉE

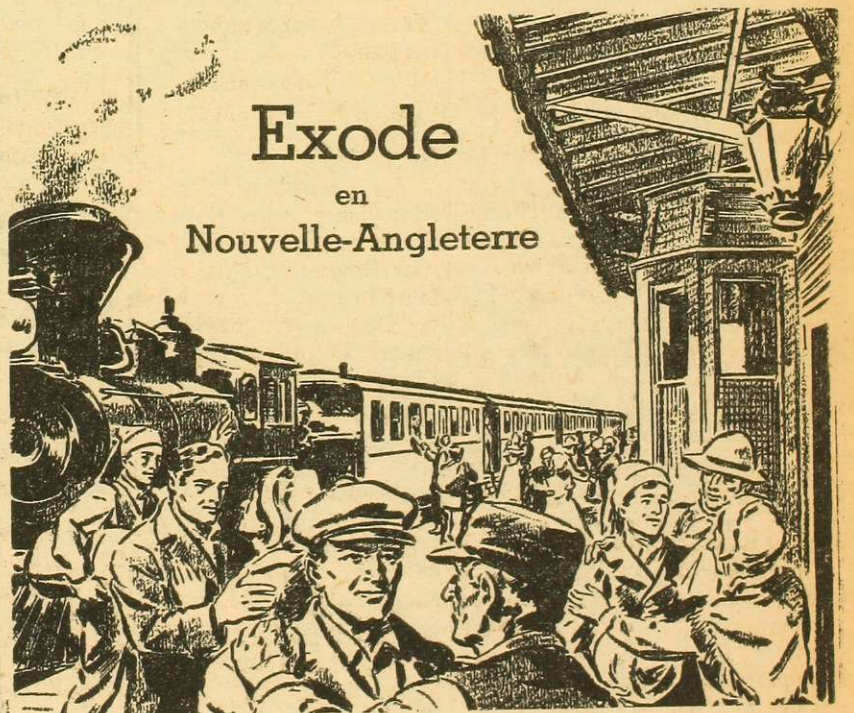
100%

de notre personnel  
appartient au  
Syndicat Catholique et  
National des Employés  
de Magasin  
(SD) Inc.

Dupuis Frères

Montreal

865 EST, RUE STE-CATHERINE



Bon nombre de Canadiens français se rappellent les tristes  
départs qui eurent lieu dans les décades de la fin du dernier  
siècle. La province de Québec voyait alors la fleur de sa  
jeunesse encombrer les trains pour aller chercher de l'emploi  
en Nouvelle-Angleterre.

Aujourd'hui, le tableau est différent. L'exode a pris fin;  
la jeune génération trouve de l'emploi ici même dans la  
province..., grâce au développement de telles entreprises  
solides et stables comme celle du textile.

Le génie et l'initiative ont transformé les manufactures de  
coton éparses en de puissantes filatures qui assurent un  
emploi stable à des milliers de familles — une industrie qui  
a rendu de grands services, en temps de guerre comme en  
temps de paix, et qui a contribué à l'allure croissante du  
progrès industriel au Canada.

La Cie DOMINION TEXTILE Limitée

## Comment célébrerez-vous les fêtes?

Voici quelques extraits d'une circulaire que Mgr Albert Valois, V.G., P.A., distribuait récemment par l'entremise des différentes associations catholiques du diocèse de Montréal:

Que votre ambition, cette année, soit de redonner aux fêtes, en vous et autour de vous, leur atmosphère chrétienne.

Conformez-vous le plus strictement possible aux ordonnances de l'Eglise — quatre-temps de décembre, vigile de Noël, audition des trois messes. Combattez, dans l'accomplissement de vos devoirs religieux, tout ce que la routine peut y introduire de négligence et de froideur. Assistez aux offices dans les sentiments d'une ferveur renouvelée, et non avec l'esprit d'un critique musical.

C'est l'amour du prochain seulement et l'intention de faire plaisir qui vous guideront dans le choix des cadeaux. Il n'est pas bon de trop gâter les enfants, ni de faire dévier sur les étrennes une attention qui doit se porter d'abord sur

le caractère religieux des fêtes. Ils pourront s'y préparer en faisant durant l'Avent de légers sacrifices qu'à l'exemple des bergers, ils déposeraient en offrande au pied de la crèche. De toutes façons, ils devront s'associer à leurs parents pour secourir quelque miséreux en qui ils retrouveront le petit pauvre de Bethléem.

Que la famille soit avant tout le centre des réjouissances, et que ces agapes auxquelles présideront la tempérance et la modération conservent leur allure de plaisirs sains et honnêtes. Les réunions familiales sont d'excellentes occasions pour mettre fin aux vieilles querelles et se réconcilier dans la joie du Sauveur. En souvenir des deux étrangers qui ne trouvèrent asile dans aucune maison de Bethléem, on aura une pensée pour ceux que la vie a laissés seuls, et, si l'occasion s'en présente, on invitera des militaires.

Ainsi, chrétiens, rayonnera en nous et autour de nous la pure charité du Christ, notre Maître.

## Noces d'argent du Syndicat des Employés de la Maison Dupuis & Frères

Messe solennelle à l'église St-Jacques — Représentation de l'opérette "Venise" au Monument National le soir

Le Syndicat des employés de la maison Dupuis Frères de Montréal a célébré ses noces d'argent le 3 décembre dernier par une messe solennelle à l'église Saint-Jacques, et par une représentation de l'opérette **Venise**, le soir, au Monument National.

La messe fut célébrée par Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé J.-H. Clément, vicaire à la paroisse Sainte-Brigide, et aumônier du syndicat depuis plusieurs années. Voici en quelques lignes un résumé de son sermon: "Les membres du Syndicat catholique et national des employés de magasin, section Dupuis Frères, sont réunis ce matin en cette église: pour remercier le bon Dieu et l'Eglise à l'occasion du jubilé d'argent de leur Syndicat. Employeurs et employés viennent solennellement une fois de plus, renouveler leur fidélité et leur reconnaissance à l'Eglise, qui par sa doctrine sociale leur a rendu de si grands services et leur a valu de grands honneurs de Rome." Après le sermon, Son Exc. Mgr Charbonneau a bien voulu apprécier en quelques mots le magnifique travail du syndicat et la franche collaboration qui existe entre les employeurs et les employés de cette maison.

Le Chevalier Albion Jetté, de l'Ordre pontifical de Saint-Sylvestre, directeur du service du clergé, chez Dupuis Frères

Limitée, agit comme chevalier gentilhomme auprès de Son Excellence.

Pour terminer cette célébration, les employés de la maison Dupuis Frères eurent l'avantage d'assister à une représentation de l'opérette **Venise**, au Monument National le soir.

Au nombre des invités d'honneur, nous remarquons: Son Honneur le maire Adhémar Raynault, ainsi que Mme la mairesse, M. et Mme A.-J. Dugal, M. et Mme Raymond Dupuis, Mme Albert Dupuis, M. et Mme Jean Dupuis, M. Alfred Charpentier, président général de la C.T.C.C., M. C.-O. Bruneau, président du secrétariat des Syndicats de Montréal, M. l'abbé Maurice-J. Maher, aumônier des Syndicats de Montréal, M. l'abbé Lucien Valois, ancien assistant aumônier des Syndicats de Montréal, M. Lau-Cloutier, de Québec, président de la Fédération du commerce, M. et Mme D. Lépine, Mlles Jacqueline et Gertrude Dugal, Mlle Renée Dupuis, et plusieurs autres, sans oublier les directeurs du syndicat: MM. Georges Desjardins, président, Réal Lussier, vice-président, Hildège Primeau, secrétaire, Paul Lacasse, trésorier, M. l'abbé J.-H. Clément, R. P. Quevillon, censeur, Gabriel Denis, vérificateur, F. Archambault, com. ordonnateur, et plusieurs autres.

Le spectacle du soir était présenté par les **Variétés Lyriques**, avec les concours de M. Lionel Daunais, directeur artistique, la mise en scène par M. Charles Goulet, le maître de ballet, M. Maurice Morenoff, et le chef d'orchestre, M. Jean Goulet.

## Nouvelles des employés de Tramway de Québec

Les employés de tramways et d'autobus de Québec ne font pas parler souvent d'eux. Si le travail de leur syndicat est plus obscur, il n'en retire pas moins des avantages des plus appréciables, et cela sans aucun préjudice pour la compagnie qui les emploie, ni pour le public voyageur.

Nous avons donc pensé qu'il serait intéressant pour le public en général de connaître les activités de la Fraternité nationale catholique des employés du transport de Québec, Inc., depuis la signature de son dernier contrat collectif avec leur employeur.

En décembre 1941, la compagnie **Quebec Railways, Light & Power** (division des tramways et autobus de la ville) avait signé conjointement avec ce syndicat, un contrat couvrant la période de guerre jusqu'à douze mois après les hostilités.

Les avantages des anciennes conventions collectives restaient en vigueur dans le nouveau contrat et, de plus, la compagnie accordait une augmentation de 2 cents et demie et trois cents de l'heure comme allocation spéciale d'existence.

Les employés faisaient alors neuf heures et demie par jour, et cinquante-sept heures par semaine.

En outre, la compagnie accordait un congé ne dépassant pas six jours, à cinq membres du syndicat pour assister aux funérailles d'un confrère, ou pour toute autre manifestation ouvrière. La compagnie s'engageait à payer ces délégués durant tout le temps de la manifestation, à leurs salaires et temps respectifs réguliers.

Depuis cet accord pour la paix signé, conjointement période de guerre, la compagnie aurait eu le droit de faire la sourde oreille à de nouvelles requêtes formulées par les re-

présentants du syndicat. Mais elle est pourvue des meilleures dispositions à l'égard de ces employés syndiqués et elle se rendit récemment aux désirs des membres du syndicat.

En 1942, un rajustement du boni de vie chère de \$4.60 par semaine était accordé aux employés d'autobus et de tramways et ils obtenaient une demi-heure supplémentaire quotidienne, payée aux taux réguliers, pour faire l'achat des billets, la préparation des feuilles de route, l'inspection des enseignes des véhicules, etc.

En 1943, fut obtenue la semaine de vacances payée aux taux conventionnels, laquelle devint en vigueur à partir du 1er janvier 1944, à condition que l'employé eût travaillé régulièrement pendant un an.

La compagnie consentit aussi à payer aux taux d'une fois et demie (1 1/2) du taux de base, toute heure de travail considérée comme surtemps, c'est-à-dire après 57 heures de travail par semaine.

Un rajustement fut aussi opéré dans le salaire des agents de billets, inspecteurs surnuméraires, opérateurs de balayuses et de chasse-neige. Le salaire de ces hommes était de cinq cents l'heure inférieur à ceux des opérateurs de tramways et d'autobus. Depuis cette année (1943) ils sont payés aux taux réguliers.

En 1944, la compagnie consentit à réduire les heures de travail à huit heures et demie par jour, avec hausse des taux horaires pour que les mêmes salaires bimensuels reviennent aux employés. La demi-heure supplémentaire payée par la compagnie restait dans les clauses de la convention et depuis le 1er novembre 1944, les employés travaillent huit heures et demie par jour et reçoivent leur salaire pour neuf heures.

Toutes ces modifications et concessions ont été approuvées par le Conseil régional du travail.

En outre, la compagnie paye un fonds de pension à chaque employé qui atteint l'âge de sa retraite, c'est-à-dire 65 ans; cette pension mensuelle maximum est de \$50. Or plusieurs membres du syndicat se sont trouvés incapables de continuer leur ouvrage avant d'avoir atteint l'âge réglementaire. Grâce aux démarches du syndicat en faveur de ses membres, des règlements des plus satisfaisants ont été obtenus.

Tout ce qui précède démontre que la compagnie **Quebec Railways, Light & Power** n'abandonne un vieil employé qui a donné des années d'un service satisfaisant et qui prématurément devient invalide.

Plusieurs autres avantages secondaires qu'il serait trop long d'énumérer ont aussi été obtenus. Mais, les exemples ci-dessus suffisent à illustrer la bonne entente qui règne entre la compagnie et ses employés.

Les membres de la Fraternité Nationale catholique des employés du transport de Québec savent coopérer et la compagnie, en retour, s'efforce de se rendre à leurs justes demandes et ne lésine pas pour traiter ses employés avec équité.

## Savez-vous que...?

Qu'un nouveau syndicat vient d'être fondé dans le textile soie, à Salaberry de Valleyfield...

Que cinq nouveaux syndicats s'organisent à Montréal...

Que 90% des ouvriers de l'Aluminum Company d'Arvida appuient le Syndicat national...

## Nos Syndicats et la Coopération

(Suite de la page 5)

jeu partie des immenses bénéfices.

Vous avez voulu vous grouper pour utiliser votre force collective à la revendication de vos droits dans l'industrie. Ne négligez pas d'utiliser aussi la force encore bien plus puissante que représente votre pouvoir d'achat. De l'organisation de cette force sortira non seulement le succès de vos revendications, mais, bien plus, votre libération de la situation de prolétaire où vous êtes aujourd'hui.

Et pour vous y aider, maintenant que je vous ai montré ce que peut faire la coopérative de consommation, j'ai l'intention, dans les prochains mois, de vous dire mieux ce que c'est et comment on peut s'en servir.

**François-Albert ANGERS**, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

## ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

**ACME**  
TRADE MARK

GANTERIE

Gilets de cuir — Tricots  
Vêtements de travail Chemises

Costumes pour le sport,  
etc., etc,

**Acme Glove Works Limited**

MONTREAL

Fabrique à Montréal, Joliette, Loretteville et St-Tite



# Maman... Noël s'en vient

Déjà la frénésie de l'approche des fêtes s'est comparée de nous! Sous le toit familial, c'est le remue ménage... Je me demande si tout ce branle-pas n'a pas quelque chose de trop extérieur, de trop routinier et s'il ne faudrait pas, peut-être, diminuer toutes ces convenances pour y mettre à la place beaucoup plus de délicatesse, beaucoup plus d'amour!

Les joies familiales sont très rationnées en temps de guerre! Dans de nombreux foyers, plusieurs soldats, marins, aviateurs seront absents; par ailleurs, dans maints endroits, les membres d'une même famille arrivent difficilement à se rencontrer par suite de leurs heures de travail. Dans la fébrilité de l'action et l'appel de toutes les réjouissances extérieures, on ne réalise pas toujours que cet état de choses est pénible et que chaque membre en souffre.

Alors, il me semble que le temps des fêtes, surtout la Noël qui s'en vient, serait l'occasion merveilleusement choisie pour la maman, pour la grande soeur de créer cette atmosphère dans laquelle on respire le vrai bonheur, où il fait bon de vivre parce que chacun sent les êtres qui l'entourent, préoccupés de lui, de son bonheur.

Que les soirées organisées soient pleines d'entrain, de gaieté, de naturel et d'amusements adaptés au goût de la famille. Que les cadeaux ne soient pas tant le fruit d'une grande dépense que celui d'une délicatesse attentive à satisfaire un désir, un espoir caressé depuis longtemps. Que dans chaque maison êtres et choses invitent à la joie sereine! Tous alors se sentiront heureux, parce qu'au foyer il existera ce contentement réciproque, prélude de la paix qui doit régner dans notre société, dans ce monde!

# L'Examen d'Amour!

En cette fin d'année, Marguerite complète son examen de conscience par un autre examen, ou plutôt par un supplément sur la charité envers le prochain. C'est son heure de méditation. La maman pense aux offenses contre la charité; cela lui est venu au moment de la prière. Comme nous cherchons de midi à quatorze heures quand il est question de manquements contre la charité! Nous énumérons les médisances, les calomnies qui auraient pu effleurer nos lèvres sur le compte d'un voisin, d'une voisine mais, pas une minute nous ne nous repentons des manquements envers celui qui nous est uni par les liens les plus étroits et au plus profond du coeur, notre mari.

Marguerite n'a plus le temps de parler intimement à son époux, de lui préparer ces délicatesses qui faisaient épanouir le sourire sur ses traits durcis quelquefois par les inquiétudes de toutes sortes. Les affaires du jeune ouvrier ne vont pas toujours à souhait: les patrons sont quelquefois d'une exigence inconcevable; une dispute avec les copains a laissé de l'amertume au coeur ou encore, c'est une injustice qui aigrit, une bassesse qui dégoûte. Marguerite n'a plus le temps de faire oublier ces choses-là à son Pierre... Ne dirait-on pas qu'aujourd'hui les épouses n'ont plus le temps d'aimer? Que devient donc la charité envers celui qui est la classe le

premier entre le prochain?...

Marguerite essaie de se disculper: "C'est vrai que je n'ai plus le temps comme aux premiers jours de notre mariage; le soin des enfants et la maison accaparent tous mes instants et comme Pierre est raisonnable, il passe en dernier ou son tour ne vient presque jamais..."

Réellement, que pense Pierre de sa femme qui, au lieu de rester la maîtresse des événements, devient leur esclave et se laisse emporter par le tourbillon sans avoir le temps de se réchauffer par une halte près du coeur de son mari? Pierre est bon: il se résigne à son rôle; il passe ses veillées à lire les journaux, à écouter des programmes de radio, mais ne se fatiguera-t-il pas de ce genre de vie? N'ira-t-il pas chercher ailleurs les distractions, la compréhension, la détente auxquelles il a droit et qu'il ne peut trouver à son propre foyer? Marguerite réalise comme ce jeu pourrait devenir dangereux.

Après tout examen de conscience, il convient de prendre une résolution. L'épouse se jure d'être avant tout la femme de son mari, quand même il faudrait retrancher un peu aux enfants et sur les exigences ménagères. S'il manque du temps, il ne sera pas pris sur les moments d'intimité qu'elle doit à celui qu'elle a choisi et aime encore au point de se sacrifier continuellement pour sa famille et sa maison. Il y a plusieurs manières de se

## Votre mari est-il syndiqué?

Vous vous plaignez parfois que votre mari, après sa journée de travail, vous quitte encore pour aller assister à une réunion du Syndicat, à une réunion d'action catholique ou se livrer à d'autres oeuvres sociales nécessaires, telles les coopératives et les caisses populaires.

Que vous trouviez pénible la solitude où vous laissez votre mari ce soir-là, c'est normal et c'est un bon signe en votre faveur! Mais ce qui n'est pas normal ni un bon signe en votre faveur, c'est que vous fassiez des reproches à votre mari et que vous vous serviez de votre influence sur lui pour le détourner de son devoir social.

En étant membre actif du Syndicat, par exemple, votre mari cherche à améliorer ses conditions de vie et de travail; il pratique avec ses confrères de travail l'union, la seule force des ouvriers. Par l'union, seule les ouvriers se rendent capables de défendre leurs intérêts et les intérêts de leur famille. C'est pour vous assurer un meilleur avenir à vous et à vos chers petits enfants que votre mari a le devoir d'être un membre dévoué du Syndicat. Plus les ouvriers s'occuperont de leurs affaires et s'uniront pour étudier leurs problèmes, pour agir tous ensemble, plus les familles ouvrières en bénéficieront!

Comprenez votre intérêt, Mesdames, et au lieu de décourager votre mari, soutenez-le stimulez son dévouement à la cause syndicale.

L'égoïsme a toujours tué ceux qu'il domine. Vous avez votre part de sacrifices à faire pour contribuer à l'oeuvre de reconstruction sociale. Utilisez votre influence sur votre mari et autour de vous pour que nos organisations sociales soient de plus en plus prospères.

C'est ainsi que vous aiderez à sauvegarder l'avenir de vos familles!

donner; il importe, pour une épouse, de choisir celle qui tient de plus près au véritable amour!

## Avec les hôpitaux remplis et les infirmières rares, il faudra songer à garder les malades à la maison

Près de trois mille médecins canadiens et autant de gardes-malades servent dans les services armés. Le nombre de patients inscrits dans les hôpitaux a augmenté de 18 pour cent. Par conséquent, beaucoup de Canadiens et de Canadiennes devront être hospitalisés à la maison cet hiver.

Voici quelques suggestions pour faciliter la tâche du soin des malades à la maison.

Un lit peut être élevé à une hauteur convenable en enlevant les roulettes et en plaçant les pattes dans des trous creusés dans des blocs de bois. Une planche à laver que l'on met dans la taie d'oreiller, en dessous, constitue un excellent appui pour le dos.

Pour faire une table de malade, on peut prendre une caisse d'oranges, enlever les deux côtés et couvrir la boîte de papier ou de toile cirée de couleur gaie. On peut aussi y attacher des pochettes qui serviront pour les lunettes, le papier à lettres, etc. On peut aussi fabriquer une table de malade, pour un lit simple, en mettant en travers du lit une planche à repasser, sur le dossier de deux chaises. Un bassin de lit peut être réussi avec une marmite oblongue dont on couvrira le bout avec une planche capitonnée.

Quand on n'a pas de sac à eau chaude, on peut le rem-

placer par un pot en verre rempli d'eau chaude ou une brique ou encore un fer à repasser bien chaud. Une manche d'imperméable attachée aux deux bouts et remplie de glace suppléera à l'absence du sac à glace.

On se rappellera qu'il est plus facile pour une personne alitée de boire avec une petite théière, un pot à lait ou un saucier qu'avec un verre.

Dans le cas de maladies contagieuses, il faudrait garder un plat plein d'eau savonneuse à l'extérieur de la chambre du patient pour y tremper toute la vaisselle qui en sort ainsi qu'une bouilloire avec de l'eau savonneuse dans laquelle on déposera les serviettes, les draps, etc., jusqu'à ce qu'on puisse faire bouillir ce linge.

Un des meilleurs moyens de se préparer aux rhumes et aux gripes de l'hiver serait de suivre les cours de la Croix-Rouge ou de la Société ambulancière Saint-Jean, sur les premiers soins. S'il ne se donne pas de cours de ce genre dans votre localité, vous n'avez qu'à avertir la Croix-Rouge qui enverra des instructeurs, les livres et les accessoires nécessaires et trouvera une salle de cours, pourvu qu'un groupe assez important veuille suivre ces cours.

CHAQUE FOYER OUVRIER DOIT SE PROCURER

### LE CALENDRIER JOCISTE 1945

Maintenant en vente, 12 pages DE MAGNIFIQUES PHOTOS que vous aimerez conserver. Retenez le vôtre à l'avance. Faites plaisir à vos amis en leur adressant un EXEMPLAIRE

Calendrier jociste, 1037 rue Saint-Denis, Montréal



L'hiver sera pour tous une occasion de pouvoir s'em plir les poumons de bon air, de mettre beaucoup de gaieté dans sa vie et de réaliser cette phrase: Les sports sains font les corps sains.

## Wages in Quebec and Ontario

From the President's address at the C.T.C.C. Convention last September

Since 1934 through the operation of the collective labor agreement Act, a large number of industries in the province of Quebec have been put on the same level of Ontario as regards wages.

Unquestionably many industries do not yet derive any benefit from that Act. Admittedly wages being paid in those industries in Quebec are by far out of proportion with those being paid in Ontario.

It is not fair however to pretend that such is the situation in all the industries of this province. Many labor leaders are interested in concealing the truth and are striving to depreciate in this respect the achievements of the National Syndicates for the last ten years.

The spread between Ontario and Quebec wages is no longer existing in many industries; it can even be stated that equal wage rates have been reached in several similar industries in both provinces.

The National War Labor Board's policy has much contributed in shaping the public opinion for a better equivalence between wage rates in Ontario and Quebec.

Much, undoubtedly, has still to be done. How will it be done? Some say that wages in Quebec must absolutely be put on the same level as in Ontario.

Certainly so in war industries, in national industries, in international competing industries and subsidized by the State; on the other hand is wages equalisation a possibility in interprovincial competing industries? In industries in which productivity is lower in Quebec than in Ontario (as they say)? In industries producing goods of lower grades? In industries exporting 80% of their goods outside Quebec, and at last in small local industries?

Hence, one can see the necessity of classifying industries so as to find out where absolute equalisation of wages is desirable and where it is not? Where it is possible and where it is not? Only a very long investigation, in every industry, would reveal how to proceed in each case.

Some people don't know yet this intricated situation or make a destructive criticism or an interested higher bid.

In both cases there are also agitators. By their dishonest or at least antisocial tactics, they try to undermine the Collective Agreement Act and the very beneficial regime that has come from that act.

This regime consists in the juridical extension of labor conditions in a specific territory: The last object of the Labor Collective Agreement Act is the safeguard of the common good of the vocation.

Some labor leaders of this province want to destroy this institution by old fashioned and individualistic methods in which the strongest has the best over the weakest.

Is it admissible that all salaries paid in Quebec Province have to be equal to those paid in Ontario?

If so, should we not also admit that all the salaries paid in Canada should be equal to those paid in the United States?

The cost of living, higher in the United States justifies higher salaries. Does not the very high productivity of the American industry due to its high degree of technical improvement in many sections, increase in the same proportion its margin of profits? Then who will not admit the decisive influence on the determination of wage rates that can result from the more or less great variation of these factors and others no less important like the cost of raw material?

On a lower scale, can not the same causes have similar results between the different provinces of Canada?

Alfred CHARPENTIER

OUVRIERS, lisez le

## Magazine illustré 1945 de la L. O. C.

Il est fait spécialement pour votre foyer puisqu'il contient POUR LE PAPA, des articles sur les questions sociales comme la coopération, l'alcoolisme, la délinquance juvénile; POUR LA MAMAN, des trucs utiles, des recettes, des patrons, des conseils pratiques; POUR LES ENFANTS, du bricolage, des histoires, des renseignements de toutes sortes sur la façon de s'amuser au cours des diverses saisons, etc.

Pour tous un calendrier illustré jamais vu...

Le Magazine Illustré de la L. O. C.

En vente à 1037 rue Saint-Denis, Montréal.

## Le Conseil d'Administration du B. I. T. se réunira à Londres le 25 janvier

E. J. Phelan, directeur p. i. du Bureau international du Travail, vient d'annoncer que le Conseil d'administration du B. I. T. se réunira à Londres le 25 janvier.

La session sera précédée par la réunion de deux commissions du Conseil d'administration: la Commission des questions constitutionnelles, et la Commission de l'emploi, commencera toutes deux le 17 janvier. Quant au Conseil lui-même, on s'attend à ce qu'il termine ses travaux le 31 janvier.

La session du Conseil d'administration, dont les fonctions sont celles d'un organe exécutif, sera la 94ème depuis la création du B. I. T. en 1919. La 93ème session s'est tenue au mois de mai dernier à Philadelphie. Le Conseil est composé de représentants de seize gouvernements, de huit délégués ouvriers et de huit délégués patronaux.

En plus des rapports de la Commission des questions constitutionnelles et de la Commission de l'emploi, le Conseil aura à examiner un certain nombre de problèmes importants. Parmi ceux-là, se trouve la question de la création de commissions d'industrie, dont la constitution dans le cadre de l'Organisation internationale du Travail avait été autorisée par la Conférence internationale du travail de Philadelphie le printemps dernier. Les industries pour les-

quelles la création des commissions a été suggérée sont les suivantes: transports intérieurs européens, mines de charbon européennes, fer et acier, constructions mécaniques et industries connexes, et textile y compris le coton, la rayonne et la laine.

L'une des questions qui se poseront devant le conseil à ce sujet sera de décider si ces comités devraient inclure des représentants gouvernementaux en plus des représentants ouvriers et patronaux.

La Commission des questions constitutionnelles a été créée à la dernière session du Conseil d'administration pour répondre à une proposition faite à la Conférence internationale du Travail, par la délégation gouvernementale canadienne, elle devra préparer des recommandations pour le développement constitutionnel futur de l'Organisation. Elle aura en outre à examiner les rapports du B. I. T. avec d'autres agences internationales et spécialement sa place dans l'organisation internationale globale. Ses recommandations, sur ce point comme sur d'autres, seront soumises au Conseil d'administration.

Quant à la Commission de l'emploi, sa fonction sera de donner au Conseil des avis sur la politique de l'emploi, soumission aux gouvernements et aux autres organisations internationales publiques.

## M. Jeff Rens nommé sous-directeur du B. I. T.

E. J. Phelan, directeur p. i. du Bureau international du Travail, vient d'annoncer ici la nomination de Jef Rens, ressortissant belge, comme sous-directeur du Bureau international du Travail.

Le Bureau international du Travail est le secrétaire permanent de l'Organisation internationale du Travail. Il a transféré son centre d'activité de Genève à Montréal en 1940.

M. Rens est né à Boom, Belgique, le 1er août 1905. Après avoir commencé ses études tout en travaillant dans l'industrie automobile, métallurgique et diamantaire. Il obtint la licence en sciences sociales à l'Université de Bruxelles en 1929 et la licence en sciences économiques en 1930.

De 1930 à 1931, il travailla à la Société belge de radio. En 1931, il obtint une bourse d'une année pour l'Université de Francfort-sur-le-Main, et, à son retour en Belgique, reçut le grade de docteur en science sociales, pour une thèse sur les fondements sociaux du national-socialisme en Allemagne.

Au début de 1933, il fut nommé éditeur de la publica-

tion mensuelle de la Confédération générale du Travail de Belgique (CGTB) et en 1936, fut appelé aux fonctions de secrétaire de cette Confédération. En même temps, il devint chargé de cours sur la psychologie sociale à l'École ouvrière supérieure à Bruxelles.

Tout en continuant son activité syndicale, M. Rens remplit les fonctions de chef-adjoint du cabinet du premier ministre P. H. Janson en 1937, et l'année suivante devint chef de cabinet du premier ministre P. H. Spaak et problèmes d'après-guerre. En 1938, il fut promu au poste de secrétaire-général adjoint de la C. G. T. B., aussi.

Arrivé en Grande-Bretagne en janvier 1941, il fut nommé conseiller du gouvernement et secrétaire général de la Commission belge pour l'étude des problèmes d'après-guerre. En 1942, il devint membre du Conseil consultatif du gouvernement belge.

M. Rens a été associé aux travaux de l'Organisation internationale du Travail depuis 1938, lorsqu'il participa à la Conférence internationale du Travail comme premier conseiller technique du délégué ouvrier belge. Il fut délégué

ouvrier pour la Belgique à la session spéciale de la Conférence qui se tint à New-York en 1941 et à la 26e session régulière qui eut lieu en avril dernier à Philadelphie. En 1941, il fut nommé comme membre de la Commission de crise du Conseil d'administration et en mai dernier, il fut élu comme membre du Conseil d'administration lui-même. Il participa à la première session du Conseil de l'UNRRA à Atlantic City en 1943, comme délégué belge.

### What is the Canadian and Catholic Confederation of Labour?

The Canadian and Catholic Confederation of Labour stands for exclusively Canadian-controlled unions and for that reason it is opposed to control by American unions whether they belong to the trades and Labor Congress of Canada (A. F. L.) or the Canadian Congress of Labor (C. I. O.)

The Canadian and Catholic Confederation of Labour is mostly based upon and strongly advocates industrial unionism.

The Cand. and Cat. Confederation of Labour holds it a nonsense, an economic error, a national abdication and a political danger to suffer in Canada trade-unions governed by a foreign country which does not possess our laws, traditions, mentality nor the same problems as ours. It considers it a necessity for the Canadian Labour union movement to be autonomous in order to be able to settle its own affairs, not to be submerged in the massive ranks of an outside movement wherein its initiatives, determination and very life would be rendered powerless, inefficient and impossible.

This official statement of the Catholic Confederation of Labour implies no exclusive allusion to the Province of Quebec. It may be said, of course, that it applies to a farther degree in that Province, owing to the fact that more differentiations are to be found in Quebec than in other provinces. Nevertheless, we uphold the above declaration as fundamentally true with regard to the economic and political viewpoints.

The Canadian and Catholic Confederation of Labour was formed with 86 local unions of different crafts or trades all located in the province of Quebec. It now embodies 230 local unions distributed in fourteen industrial or semi-industrial Federations, in six trades or allied city councils and in eight central or regional councils covering an all round membership of 53,000 workers. Three local union affiliations, one central city council are located in Ottawa. One must add to that 52 study circles.

The Cand. and Cat. Conf. of Labour is a catholic or rather christian labour movement, not in the sense that only practising christians are admitted to membership but rather that those come in agree to be governed by the social christian (or catholic) doctrine.

# Courtes nouvelles de . . .

## Trois-Rivières

La fête aux huîtres du Syndicat national des plombiers a remporté un vif succès. Une centaine de membres de ce syndicat se sont rendus à l'invitation de la direction. Le président du Conseil central, M. Gaston Vallières, l'aumônier diocésain, M. l'abbé Henri Bourassa, et le président des plombiers, M. Maurice Morency, portèrent la parole.

M. Vallières invita les membres à se tenir fortement unis entre eux, à oublier les petites frictions qui peuvent survenir de temps en temps et qui sont bien naturelles entre travailleurs qui besognent ensemble tout le long de l'année. Il les invita à seconder sans défaillance leurs officiers, les assurant en même temps de l'appui total du Conseil central partout et toujours mais plus particulièrement en ces jours-ci, où le Syndicat tente de régler quelques cas épineux.

### Conscience professionnelle

M. l'abbé Bourassa félicita les ouvriers de s'être unis dans les Syndicats nationaux, il les encouragea à étudier sérieusement leurs propres affaires, à revendiquer fermement leurs droits, "mais, dit-il, ce n'est pas tout; il y a aussi le côté devoir à considérer; les ouvriers syndiqués plus que tout autre doivent se rappeler qu'ils doivent donner en retour de leur salaire une mesure pleine de rendement et d'application à leur travail, évitant de gaspiller du temps et du matériel qui appartiennent au patron. Un ouvrier qui a de la conscience professionnelle rend justice à son employeur, mais en définitive il se rend service à lui-même".

Le président du syndicat, M. Maurice Morency, remercia ses confrères de la marque de confiance témoignée lors des récentes élections et les assura du dévouement de tout l'exécutif, en demandant toutefois la collaboration entière et constante des membres.

### Elections

M. Alphonse Courteau a été élu président du Syndicat national catholique des charpentiers-menuisiers. Les autres officiers élus sont MM. Donat Deshaies, vice-président; Dominique Ebacher, secrétaire; Georges Leblanc, trésorier; Lucien Demontigny, ass.-sec.; Wellie Hamelin, ass.-trés.; Arsène Parenteau, gardien; Edouard Guillemette, sentinelle; Donat Ricard, auditeur. MM. A. Courteau, D. Deshaies et G. Leblanc ont été nommés délégués au Conseil central.

## Québec

Le 13 octobre dernier eurent lieu les élections du Syndicat N. C. de l'Ind. du corset de Québec, Inc., sous la présidence de M. Henri Petit, président du conseil général des Syndicats Cath. de Québec.

Les officiers élus ont été:

Mlle Bernadette Lachance, présidente, réélue pour un 3e terme; M. Arthur Devarenes, vice-président; Mlle Rachel St-Germain, secrétaire, réélue pour un 2e terme; M. Henri Boudreault, assistant-secrétaire; Mlle Rose-Alma Petitclerc, trésorière; M. Bernard Fortier, assistant-trésorier; M. Marcel Bois, sentinelle.

L'assemblée a élu aussi un comité de griefs dont voici le nom des membres: Mlle Bernadette Lachance, Mlle Rose-Alma Petitclerc et M. Bernard Fortier.

Les élections terminées, M. l'abbé Henri Gingras, aumônier, présida à l'installation des nouveaux officiers et leur donna la bénédiction.

### Elections

A l'assemblée régulière du Syndicat catholique des mécaniciens de machines fixes de Québec, eurent lieu les élections annuelles sous la présidence de M. Henri Petit, président du conseil général. Les officiers élus sont: MM. Adélarde Couture, président; Donat Beaudet, vice-président; Marcel Desrochers, sec.-arch.; Jos. Rubin, trésorier; J.-F. Thibault, sec.-fin.; Alfred Couture, gardien.

M. l'abbé Henri Gingras, aumônier du syndicat, donna sa bénédiction aux nouveaux officiers.

\* \* \*

A l'assemblée générale du 10 novembre, l'Association nationale catholique des commis-quincailliers de Québec a tenu ses élections annuelles. Les officiers élus sont: MM. Omer Fortier, président; Alexandre Fecteau, vice-président; Roméo Brunelle, sec.-arch.; P.-E. Fortier, assis.-sec.; Albert Breton, trésorier; Ernest Vidal, assis.-trésorier; Edgar Turgeon, vérificateur; Eugène Verreault, sentinelle.

## Shawinigan

400 à 500 ouvriers sont affectés par de récentes décisions de la compagnie Aluminium à Shawinigan. Ils seront mis à pieds.

Le Conseil central des Syndicats nationaux à sa dernière réunion a adopté une résolution pour demander à la compagnie puis aux autorités gouvernementales de tout faire pour atténuer les facheux de ces congédiements massifs.

Le Conseil central demande même qu'on procède plutôt à des congédiements graduels en tenant compte des garanties d'emploi que pourraient offrir le service sélectif national.

En plus de communiquer avec la compagnie, le conseil central présente ses suggestions à l'hon. ministre des Munitions, M. Howe, au directeur du service sélectif national, l'hon. Mitchell, au sous-ministre fédéral du Travail, M. McNamara, au premier ministre du Québec, l'hon. M. Maurice Duplessis, à l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail, et à l'hon. H. Delisle, ministre d'Etat.

## Syndicat Nat. des gantiers de Loretteville

Le 30 octobre dernier avait lieu, dans la salle du conseil de la municipalité de Loretteville, l'assemblée régulière du Syndicat nat. cat. des gantiers de Loretteville. A cette occasion eurent lieu les élections de tout le comité de la section féminine de ce syndicat. Sur proposition, M. Louis Chantal fut choisi président d'élection et le choix des officières se fit, pour toutes les élues, par proposition. Voici donc la composition du nouveau bureau: présidente, Mlle Marie-Anne Dubeau, élue pour un 5e terme; vice-présidente, Mlle Jeanne d'Arc Savard; sec.-fin., Mlle Auréa Renaud; sec.-arch., Mlle Gertrude Gignac; sec.-corr., Mlle Simone Genest, et enfin gardienne, Mlle Annette Durand. On profita de cette assemblée pour se choisir deux déléguées parmi les ouvrières. Furent choisies comme déléguées à la Fédération, Mlle Simone Genest. Déléguée au conseil central de Québec, Mlle Jeanne Renaud. Le président du Syndicat, M. Edmond Durand, présida à l'initiation des nouvelles officières, puis M. le curé Dumas, qui avait bien voulu venir nous faire une visite, bénit les nouvelles élues.

A cette assemblée fut donné le rapport des délégués au conseil central de Québec et à la Fédération du gant; on note que la discussion du contrat se fera probablement du côté d'une augmentation générale plutôt que du côté des items, cette façon d'agir étant plus satisfaisante pour la totalité des ouvriers et ouvrières. L'assemblée se termina par quelques bonnes paroles du curé Dumas qui encouragea les ouvriers à rester attachés à leur syndicat et à le favoriser par tous les moyens, en y étant fidèles, en étudiant leurs problèmes et en coopérant les uns les autres à l'oeuvre sociale.

# Don de cinq mille Missels à nos militaires

**Nouveau cadeau du Père Joseph-F. Stedman, de Brooklyn, N. Y. — Distribution assurée par le "Service des Lectures pour les soldats", de Fides**

Il y a quelques mois, le R. Père Joseph-F. Stedman, l'auteur bien connu de **Mon Missel Dominical**, faisait don aux soldats canadiens de plusieurs milliers d'exemplaires de son excellent petit livre de Messe. Aujourd'hui, le Rév. Père renouvelle son geste gracieux en faveur de nos soldats de langue anglaise en leur donnant cinq mille exemplaires de son ouvrage anglais, **My Sunday Missal**. Ces missels viennent d'être expédiés aux divers centres militaires par les soins du "Service des lectures pour les soldats", organisme institué par **Fides** il y a plus d'un an.

Depuis des années déjà, le Père Stedman, directeur de la Confrérie du Précieux-Sang, de Brooklyn, N. Y., s'est fait l'apôtre d'une immense croisade liturgique à travers le monde. Son petit ouvrage, **My Sunday Missal**, a été traduit dans toutes les principales langues, et se trouve actuellement répandu à plus de huit millions d'exemplaires. L'édition française, **Mon Missel dominical**, jouit d'une popularité insurpassée au Canada français. Il n'est pas d'endroit, pour ainsi dire, où on ne le trouve entre les mains des fidèles; et, à cause de ses caractéristiques spéciales, il connaîtra sûrement un succès toujours croissant.

Dès le début de la guerre, le Père Stedman, à titre de cadeau personnel ou grâce à de généreuses souscriptions, a distribué des centaines de mille exemplaires de son missel, tant aux soldats étatsuniens, ses compatriotes, qu'aux armées canadiennes. Un grand nombre de lettres, venant de tous les fronts, témoignent de l'aide efficace apportée par ces petits mis-

sels, surtout aux heures de grande nécessité.

On sait qu'actuellement une souscription nationale est en cours, ayant comme objectif de recueillir des fonds pour envoyer 15,000 de ces missels, de même que 20,000 Evangiles, aux soldats de France qui en sont à peu près totalement dépourvus.

Par ailleurs, comme nos propres soldats souffrent, depuis toujours de pénurie de lectures en langue française, le "Service des lectures pour les soldats" de **Fides** fait savoir qu'il continuera de recevoir avec reconnaissance tout envoi de revues et de livres français, ou bien des sommes d'argent permettant de procurer à nos militaires des lectures saines et intéressantes. Ces envois doivent être faits à **Fides**, 3425 rue Saint-Denis, Montréal.

**PROCUREZ-VOUS SANS TARDER la brochure :**

**"Pourquoi devons-nous être des Syndiqués Catholiques ?"**

de monsieur l'abbé Antoine GRENIER

Cette brochure contient des arguments pour venir en aide aux ouvriers catholiques pour faire triompher la doctrine sociale de l'Eglise, au sein de leurs associations.

Lisez cet ouvrage et apprenez les principales raisons pour lesquelles un ouvrier catholique doit être un Syndiqué Catholique.

En vente au Service de Librairie de la C.T.C.C., 3447 rue St-Hubert, Montréal, P.Q.

# MINISTERE DU TRAVAIL DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Salaires et Conditions de Travail	Sécurité	Prévoyance sociale
Loi de la convention collective	Loi des établissements industriels et commerciaux	Loi des accidents du travail
Loi du salaire minimum	Loi des édifices publics	Service de placement provincial
Cédules des justes salaires pour les travaux du gouvernement	Loi des paratonnerres	Loi des pensions aux aveugles de Québec
Service de conciliation et d'arbitrage	Loi des mécaniciens de machines fixes	Loi de l'assistance aux nécessiteuses.
Loi du repos hebdomadaire.	Loi des appareils sous pression	
	Loi des mécaniciens en tuyauterie.	

Honorable Antonio BARRETTE, Ministre

Gérard TREMBLAY, Sous-ministre

J. O'Connell MAHER, sous-ministre adjoint

## Orientation professionnelle et cours d'entraînement offerts aux membres licenciés de nos forces armées

Dans le programme de réhabilitation des personnes licenciées des services armés, l'orientation professionnelle jouera au Canada, un rôle important pour les civils comme pour les militaires.

Depuis la mise en vigueur du programme, le 30 mai dernier, un total de 436,329 personnes se sont inscrites pour suivre des cours. De ce nombre, 222,642 sont dans l'industrie, 114,786 apprennent des métiers dans l'armée, 3,528 suivent l'entraînement de réhabilitation et 5,373 sont étudiants d'université.

L'orientation professionnelle au Canada résulte du programme fédéral-provincial de l'entraînement de la jeunesse en temps de guerre, en conformité avec la loi de 1939 sur l'entraînement de la jeunesse. A l'expiration de cette loi, en 1942, l'entraînement nécessaire à l'effort de guerre a été poursuivi selon l'Acte de

coordination pour l'orientation professionnelle.

L'entraînement se donne dans des écoles techniques, des centres particuliers et des industries. Au nombre des projets inscrits au programme on note: des cours de toute la journée qui s'étendent sur une période de deux à six mois avant la reprise d'un emploi; des cours techniques surtout, à temps partiel, pour des personnes déjà employées dans des industries afin qu'elles puissent être classées plus avantageusement et avoir la possibilité d'une promotion; des cours spéciaux donnés dans les écoles des usines qui peuvent durer de deux semaines à six mois; un entraînement spécial pour les contremaîtres et les surveillants concernant leurs relations avec les employés et les méthodes de travail; des cours de métier pour les membres des services armés.

## Les aliments les plus importants sont ceux qui nous fournissent vitamines, minéraux et calories

Qu'est-ce que cette histoire de calories, de vitamines et de minéraux dont on ne cesse de nous entretenir maintenant? se demandent les vieillards dont l'alimentation contenait souvent tous ces principes nutritifs mais qui ne s'en doutaient guère.

La science a fait des pas de géant. Depuis quelques années grâce à elle, nous avons révisé nos données sur l'alimentation et constaté jusqu'à quel point notre santé et nos forces en dépendent. Alors que chacun doit fournir un effort redoublé, que les possibilités d'épidémie sont plus grandes que jamais, que des populations entières souffrent de malnutrition, il est de toute première importance que nous surveillions notre alimentation et, par ce moyen, que nous améliorions et conservions notre santé.

Notre énergie se mesure par calories tout comme les tissus avec un ruban-mesure. Le nombre de calories nécessaires à une personne varie suivant l'âge et l'activité. Les enfants qui grandissent et les

gens dont l'activité physique est intense en ont besoin de beaucoup, plus qu'une personne qui reste assise toute la journée. Cependant, trop de calories peuvent déséquilibrer la diète et faire engraisser anormalement. Aussi, les Services d'hygiène alimentaire à Ottawa, nous recommandent de songer aux autres éléments nutritifs tout autant qu'aux calories lorsque vient le temps de choisir nos aliments.

Le sucre granulé et les gras procurent des calories mais peu d'éléments protecteurs de la santé. Les pommes de terre, en retour, fournissent du fer et des vitamines C aussi bien que des calories. Le fromage, hautement calorique, contient aussi de la protéine et du calcium.

Même si les calories sont absolument nécessaires, les aliments les plus importants sont ceux qui fournissent en même temps vitamines, minéraux et calories.

Le lait, les oeufs, fruits, légumes et céréales complètes répondent à toutes ces exigences.

## Une causerie du Sénateur Vaillancourt

Beauceville, 21—«Ce n'est pas tant la crise matérielle que je crains pour demain, mais la crise morale, car nos gens consentent difficilement des sacrifices. Voulez-vous faire de vos enfants des hommes et des femmes positifs? Ne leur donnez pas une éducation négative, mais positive. Cherchons à bâtir plutôt qu'à détruire. Que chacun travaille dans ce sens et tout va bien marcher. Faire le

monde de demain meilleur que celui d'aujourd'hui, voilà les buts de l'UNRRA et de la Conférence des vivres de Hot Springs.

C'est en ces termes que le sénateur Cyrille Vaillancourt terminait la causerie qu'il a prononcée, le 18 novembre, devant les membres de la Chambre de commerce de Beauceville. Le conférencier avait choisi comme sujet:

## Rapport des journées sociales catholiques de Toronto

Le compte rendu officiel des Journées sociales qui ont été tenues à Toronto, du 4 au 7 février 1944, sous les auspices du Comité épiscopal d'action sociale, a été préparé par les secrétaires de ces Journées et remis, il y a déjà quelque temps, à tous ceux qui participèrent à ces réunions.

Les délégués à ces Journées sociales, au nombre de 158, étaient venus de tous les diocèses du Canada; 73 prêtres et 85 laïques, plusieurs ayant leur évêque à leur tête.

De ces délégués, 105 étaient de langue anglaise et 53 de langue française. Cette représentation, plus nombreuse que les organisateurs s'y attendaient, ne donne pas une juste idée de la composition et de la répartition des forces catholiques au pays. Elle s'explique cependant par le lieu de la réunion et par les distances à parcourir. C'est ainsi que le diocèse d'Hamilton avait envoyé 35 délégués; Toronto 27, et London 15, tandis que les diocèses d'Ottawa, de Montréal et de Québec étaient représentés respectivement par neuf, huit et quatre délégués.

Ajoutons qu'il y avait, parmi ces délégués, des prêtres, des universitaires, des industriels, des agriculteurs, des journalistes; et soulignons le fait que, à la demande même de M. Somerville, organisateur des Journées sociales, et grâce à la grande compétence de R. P. Richard, S. J., directeur de l'Ecole Sociale Populaire de Montréal, qui a servi d'interprète aux délégués des deux langues, le bilinguisme a été entièrement respecté au cours de toutes les délibérations.

Le Comité épiscopal d'action sociale avait convoqué ces Journées sociales afin de discuter certaines questions relatives à la vie industrielle et rurale canadienne, et surtout pour connaître les opinions des différents milieux catholiques du pays sur les plus importants problèmes sociaux de l'heure présente.

Ce fut une prise de contact et un échange de vues plutôt qu'un exposé de principes. Il s'agissait d'ouvrir la discussion sur certains problèmes sociaux afin de savoir ce que les délégués pensaient, de connaître quelles sont les oeuvres sociales qui existent déjà, de définir ce qui reste à entreprendre, et d'informer le comité épiscopal pour que celui-ci puisse

prendre ensuite les décisions qui conviennent.

Deux catégories d'opinions se sont affrontées: les uns basent leurs entreprises et leurs actes sociaux sur les principes chrétiens d'action sociale et sur les enseignements contenus dans les encycliques pontificales; les autres recherchent des solutions faciles, qui donnent des résultats et des avantages immédiats, sans se préoccuper beaucoup des conséquences d'ordre spirituel et moral. Les uns veulent être éclairés avant d'agir; les autres agissent sans se soucier des principes.

Un délégué du diocèse d'Ottawa exposait ainsi ce conflit d'opinions dans le **Droit** du 8 février: «Il y avait, dit-il, des différences de fond et dans les sujets discutés selon qu'ils s'adressaient aux catholiques anglais ou français, et dans le caractère même des deux éléments en cause. Le Français, qui procède logiquement, descend des causes aux effets, des encycliques des Papes à l'application des principes dans tous les détails. L'Anglais, catholique comme protestant ou autre, part immédiatement d'un fait pour organiser la vie de l'ouvrier dans son union, en tablant sur le coût de la production, le pouvoir d'achat, la part du travail dans l'entreprise, et toute autre considération économique. Les Canadiens français ont des syndicats ouvriers catholiques avec aumôniers; les autres sont dispersés dans les unions internationales et neutres au moyen desquels ils gagnent leur vie».

Toutefois, un effort sérieux a été fait pour discuter ces problèmes difficiles à la lumière des principes catholiques, et en tout esprit de fraternité et de charité.

Il reste, évidemment, beaucoup de convictions à créer et de chemin à parcourir. Si l'on rencontre des professionnels catholiques qui n'ont jamais entendu parler des encycliques ou qui ne les ont jamais lues, il se trouve par contre, des industriels et des ouvriers qui sont profondément imbus d'un esprit chrétien social, et convaincus de l'importance des directives des Papes sur l'organisation humaine et chrétienne du monde industriel.

Les Journées sociales de Toronto ont marqué un pas dans la bonne voie. Il faut espérer qu'elles ne seront pas sans lendemain.

Charles GAUTIER

«L'UNRRA et la Conférence des vivres de Hot Springs.

L'auditoire a été grandement intéressé par les détails que M. Vaillancourt a donnés sur l'objectif et la marche de ces deux importants organismes. L'UNRRA a pour mission d'organiser les pays arrachés des mains de l'ennemi. Quant à la conférence des vivres de Hot Springs, son but est d'améliorer les conditions de vie chez les peuples de l'univers. A proprement parler, son travail ne commencera que quelques années après la fin de la guerre. Il s'agira alors d'éduquer les nations et de leur indiquer les moyens d'atteindre à un meilleur standard de vie.

Le dîner a obtenu un beau succès. Il était présidé par le Dr Alonzo Jolicoeur, qui a présidé le conférencier. Ce dernier fut remercié par M. Henri Renault. La soirée s'est terminée par un programme de chant.

GASTON GIBEAULT  
AVOCAT  
STE-AGATHE-DES-MONTS  
Tél. 66 3 rue Préfontaine

MANUEL DE L'INVENTEUR  
10¢ écrivez à  
ALBERT FOURNIER  
PROCEUREUR DE BREVETS D'INVENTION  
934 STE-CATHERINE ST. MONTREAL

## Des missels et des évangiles pour les soldats français

La campagne de souscriptions organisée par la Société catholique de la Bible du 1er au 30 septembre dernier, en vue de recueillir les fonds nécessaires à l'envoi de missels et d'Évangiles aux soldats de l'armée française, a recueilli la somme de \$5,017.95. C'est ce qu'annonçait le président de la Société, le R. P. Paul-A. Martin, C. S. C., à la dernière assemblée du conseil d'administration de cette société, tenue le 10 novembre dernier.

Comme on le sait, Son Exc. l'ambassadeur du Canada en France, le général Vanier, communiquait, il y a quelque temps, à Son Em. le cardinal Villeneuve, O. M. I., une requête de Mgr Poggi, chef de l'aumônerie militaire française, demandant si le Canada ne pourrait pas venir en aide aux soldats français en leur faisant parvenir des missels et des Évangiles, manuels indispensables qu'il leur est absolument impossible de se procurer là-bas. Son Eminence chargea donc la Société catholique de la Bible de lancer une campagne à cette fin.

Grâce à la générosité des souscripteurs, la Société est

maintenant en mesure d'expédier aux troupes françaises 10,000 missels et 20,000 Évangiles. C'est là un résultat magnifique. Ce geste sera pour nos frères de France un témoignage non équivoque de la reconnaissance du Canada français envers leur pays.

En vue d'établir un vrai lien entre les donateurs et les soldats français qui recevront les missels et les Évangiles, une étiquette portant le nom et l'adresse du donateur, sera fixée à l'intérieur de la couverture de chaque manuel. Celui donc qui a souscrit \$1 aura son nom inscrit dans 2 missels et 3 Évangiles; celui qui a souscrit \$5 aura son nom inscrit dans 10 missels et 15 Évangiles; celui qui a donné \$50 aura son nom inscrit dans 100 missels et 150 Évangiles.

La Société tient à remercier sincèrement les journaux, la radio et tous ceux qui, de quelque façon que ce soit, ont contribué au succès de la campagne. Elle invite encore ceux qui désireraient se joindre au groupe des souscripteurs, à lui faire parvenir leur don aussitôt que possible. Il n'est pas trop tard. Par Benoit Baril, propagandiste.